

le plaisir des
Livres



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, PARIS

Dans *Le livre des clères et nobles femmes*, de Boccaccio, au XVe siècle, le dessin d'une « femme sculptant ».

Les femmes : histoire d'un silence

Dans l'Antiquité, puis au Moyen-Âge, que disent, que font les femmes ? Les historiens Georges Duby et Michelle Perrot remontent le temps et, sans faire une histoire du féminisme, tracent une « histoire des femmes en Occident », c'est-à-dire l'histoire d'un silence. **Cahier D.**

le cahier du
Samedi



Sol : débusquer le dérisoire

Sol remonte sur scène à Montréal pour la première fois depuis 1987. Notre correspondante à Paris Sylviane Tramier a rencontré celui qui séduit la France depuis 14 ans.

Page C-1

Rocard vacille

L'opposition multiplie ses attaques contre le premier ministre français

Sylviane Tramier

Correspondante du DEVOIR à Paris

PARIS — Le premier ministre français, M. Michel Rocard, que l'on sait mordu de voile, aura bien besoin de ses talents de barreur pour se maintenir à son poste dans les turbulences que lui réserve l'opposition. La semaine dernière, la droite réclamait la dissolution de l'Assemblée nationale, la cote de popularité du chef du gouvernement, quoique encore très enviable (à 50 % d'approbation selon un sondage paru cette semaine), est à la baisse, et l'on commence à parler de « l'après-Rocard ».

Ce n'est pourtant pas une mince réalisation qu'avoir réussi à être le premier ministre depuis trois ans, à la tête d'un gouvernement issu d'un parti qui, tout en étant le groupe le plus important, ne dispose que d'une majorité relative à l'Assemblée. Cette fragilité de l'assise parlementaire du gouvernement a conduit le premier ministre à avoir recours de plus en plus souvent, et plus que ses prédécesseurs, à une procédure d'exception pour faire adopter ses projets de lois. À vingt-sept reprises, le gouvernement Rocard a utilisé la procédure dite du 49-3 (prévue par l'article 49, alinéa 3 de la Constitution). Quatorze textes de loi ont été adoptés ainsi, sans vote, le gouvernement engageant sa responsabilité et la droite n'opposant pas de motion de censure. La dernière loi adoptée



Le premier ministre de France, Michel Rocard

par ce recours porte sur la réforme hospitalière.

Le gouvernement Rocard a survécu à onze motions de censure grâce à l'abstention ou au vote des communistes, et à la division de la droite. Mais la droite paraît se ressaisir depuis quelques mois et elle renouvelle ses attaques avec plus de force et de régularité. Les « affaires juridico-politico-financières » qui embarrassent le gouvernement et quelques ministres, la fin de la cohésion nationale bâtie autour de la guerre du Golfe, ont redonné vigueur et appétit à l'opposition. Le gouvernement est réduit à une recherche constante et incertaine d'une majorité à l'Assemblée nationale. Lorsque les centristes se défilent et refusent leur appui au gouverne-

Voir page A-4 : Rocard

Les souverainistes s'unissent

Parizeau, Bouchard et les chefs syndicaux adhèrent au Mouvement Québec

Josée Boileau

LES FORCES souverainistes ont officiellement entamé hier ce qu'elles qualifient de deuxième phase du débat national : l'unification des troupes pour obtenir coûte que coûte un référendum sur la souveraineté... et le gagner.

Jacques Parizeau, Lucien Bouchard, Louis Laberge, Gérard Larose, Lorraine Pagé, Jacques Proulx, Serge Turgeon et Guy Chevrette, bref les ex-commissaires « indépendants » de la Commission Bélanger-Campeau, se sont tous réunis à Montréal hier pour faire part de leur adhésion individuelle au Mouvement Québec dont le but premier est de travailler en faveur du référendum de 1992.

« Nous devons nous assurer que la promesse faite par M. Bourassa soit respectée, a déclaré le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard. Nous devons dénoncer ceux qui, à l'occasion de ce débat historique, patinent et jouent avec les mots. Ce sera notre premier devoir. »

« On ne fait pas trop confiance à M. Bourassa », ajoutait le chef du Parti québécois Jacques Parizeau. Celui-ci a toutefois rappelé que le projet de loi portant sur le référendum promis devrait être déposé à l'Assemblée nationale d'ici le 15 mai afin qu'il soit adopté avant la fin de l'ajournement de la session le 21 juin.



PHOTO PC

Le chef du Parti québécois Jacques Parizeau et le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard adhèrent au Mouvement Québec afin de préparer le référendum sur la souveraineté de 1992.

« L'offensive de désinformation des fédéralistes est suffisamment engagée pour justifier la formation d'un front commun. La bataille est belle et bien engagée », a pour sa part affirmé le président de Mouvement Québec, M. Serge Demers qui, dans

la vie courante, est directeur général de l'Union des artistes.

L'idée d'un tel rassemblement avait été lancée en février, et depuis on compterait 15 000 adhésions recueillies en cinq semaines. Et maintenant que le coup d'envoi est publi-

quement donné, M. Demers a promis que des événements très précis se dérouleront dans toutes les régions du Québec au alentours du 20 mai, date anniversaire du référendum de 1980.

Il a également servi une mise en garde à ceux qui croient que le débat est réglé : « Les choses allaient si bien à la Commission Bélanger-Campeau que certains ont pu être tentés de croire que la souveraineté était déjà faite. Le message à livrer c'est qu'elle ne se fera que par le rassemblement de toutes nos forces. »

« Les 18 prochains mois seront des mois de mer houleuse. Il est important que les Québécois se dotent d'un paquebot pour arriver à bon port », a illustré le président de la CSN Gérard Larose.

La mise sur pied d'un mouvement répondeur, par ailleurs, aux dires des gens présents, aux besoins de ceux qui auraient hésité à militer dans un organisme politique, des cadres, des fonctionnaires fédéraux, même des députés libéraux. « Nous avons des contacts soutenus avec eux, mais aussi avec des présidents d'associations de comté et de jeunes libéraux », a souligné Serge Demers sans toutefois mentionner de nom.

Les fluctuations du sentiment souverainiste, telles que révélées par le plus récent sondage CROP, ne fait pas peur non plus aux leaders qui étaient présents. Lorsque le discours

Voir page A-4 : Souverainistes

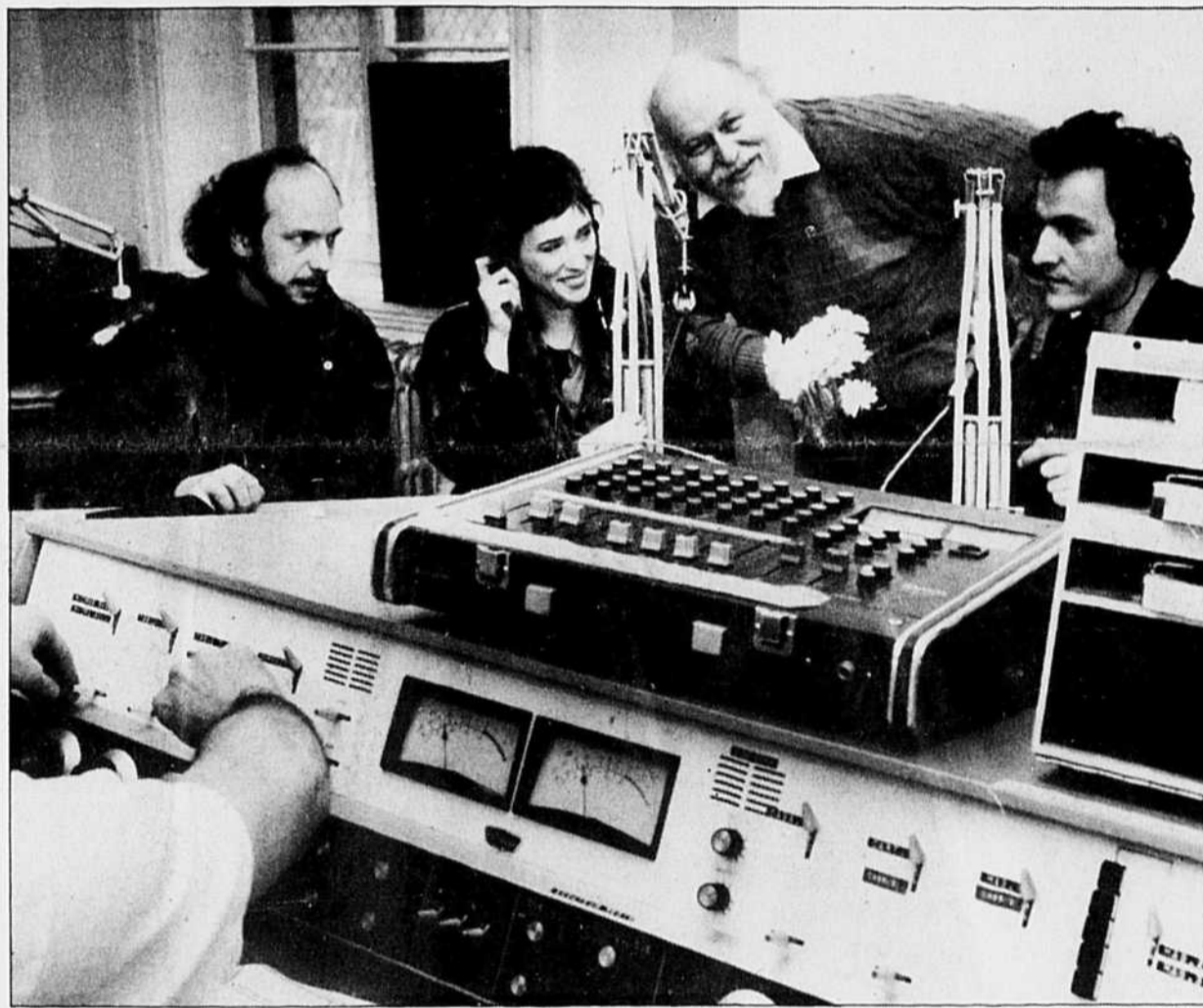


PHOTO JACQUES GRENIER

Prendre pour CIBL

Michel Rivard et Geneviève Rioux ont participé hier au radiothon annuel de CIBL FM, la radio communautaire de l'est de Montréal, aux côtés de Jean-Claude Germain, parrain de l'événement, et de l'animateur Bertrand Roux. Jusqu'à 20 h demain soir, de nombreuses personnalités venues de tous les milieux défilent devant les micros du 101,5 afin de solliciter la générosité des auditeurs.

Roland Arpin lève le voile sur son projet de politique culturelle

Jocelyne Richer

de notre bureau de Québec

LE GROUPE-CONSEIL ayant reçu de la ministre des Affaires culturelles un mandat d'échafauder un projet de politique culturelle risque fort de bousculer quelques idées reçues, et d'insuffler à toute une société le désir de mettre l'épaulé à la roue de la culture.

C'est du moins ce que souhaiterait celui qui dirige ce comité, Roland Arpin, également directeur général du Musée de la civilisation. Depuis qu'on lui a confié la responsabilité, fin janvier, de planter le décor d'une politique culturelle, M. Arpin n'a pas

composé. Trois mois plus tard, les membres du comité ont entre les mains un manuscrit de 240 pages, auquel il ne manque plus que retouches et polissage.

En entrevue au DEVOIR, M. Arpin a accepté de faire le point, 45 jours avant l'échéance, sur son projet en indiquant à quelle enseigne il loge.

Le groupe de travail s'est en fait embarqué dans une entreprise titanique assujettie à une échéance très proche : quatre mois et demi pour doter le Québec de sa première politique culturelle. Mais M. Arpin promet de livrer la marchandise à temps, le 14 juin. « Le travail est

Voir page A-4 : Arpin



Roland Arpin

Le Bangladesh attend l'aide internationale

Nadeem Qadir

de l'Agence France-Presse

DACCA (AFP) — L'arrivée de l'aide internationale est d'une urgence vitale pour les cinq millions de rescapés du cyclone qui a dévasté les côtes du Bangladesh, a souligné hier le premier ministre Khaleda Zia.

Mme Khaleda Zia a déclaré devant le Parlement réuni pour la première fois depuis la catastrophe que « les dommages sont si colossaux qu'il est impossible pour le gouvernement d'y faire face seul ».

Le bilan du cyclone s'établissait hier soir à 92 256 morts, selon des responsables du Croissant-Rouge, citant des informations en provenance de la côte et des îles du sud-est, où les opérations d'assistance aux survivants et de recherche des disparus sont menées par l'armée et les administrations locales.

De source gouvernementale, on estime que le nombre total de morts pourrait en définitive dépasser 100 000 sur les îles et les 650 km de côte frappés lundi par le cyclone accompagné de vents de 235 km/heure.

Le ministre des Communications Oli Ahmed, en visite dans le port de Chittagong (sud-est) a déclaré hier que plus de 57 000 personnes avaient été tuées dans ce seul district.

Ce port, le principal du pays, dans

Voir page A-4 : Bangladesh

LE SILENCIEUX

Les Aphorismes de Maxime

LA PENSÉE du jour : Contre la folie, la plus solide barrière, c'est la stupidité.

La prière de certains croyants s'apparente à du lobbying pour décrocher une loge au Ciel.

Il est dit dans la Bible que le septième jour Yahwek se reposa. Par où l'on voit que Dieu est un homme.

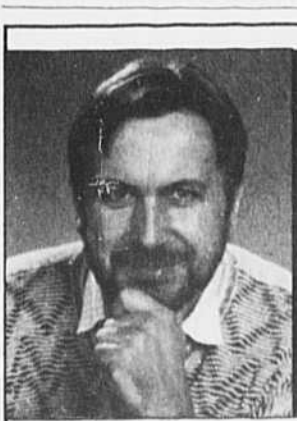
Le bon Dieu, parfois, on l'aimerait moins distant, un peu plus familier, un bon diable, quoi !

Les « ça l'a », « dépendamment », « de d'autres » et autres « alternatives » enrichissent notre vocabulaire « à mort ».

Presque tous les animaux craignent l'homme ; quelques-uns, pour dompter leur peur, le dévorent.

Ah ! ce sale argent qui lave de tout.

ALBERT BRIE



La Médecine en observation
Yanick Villedieu

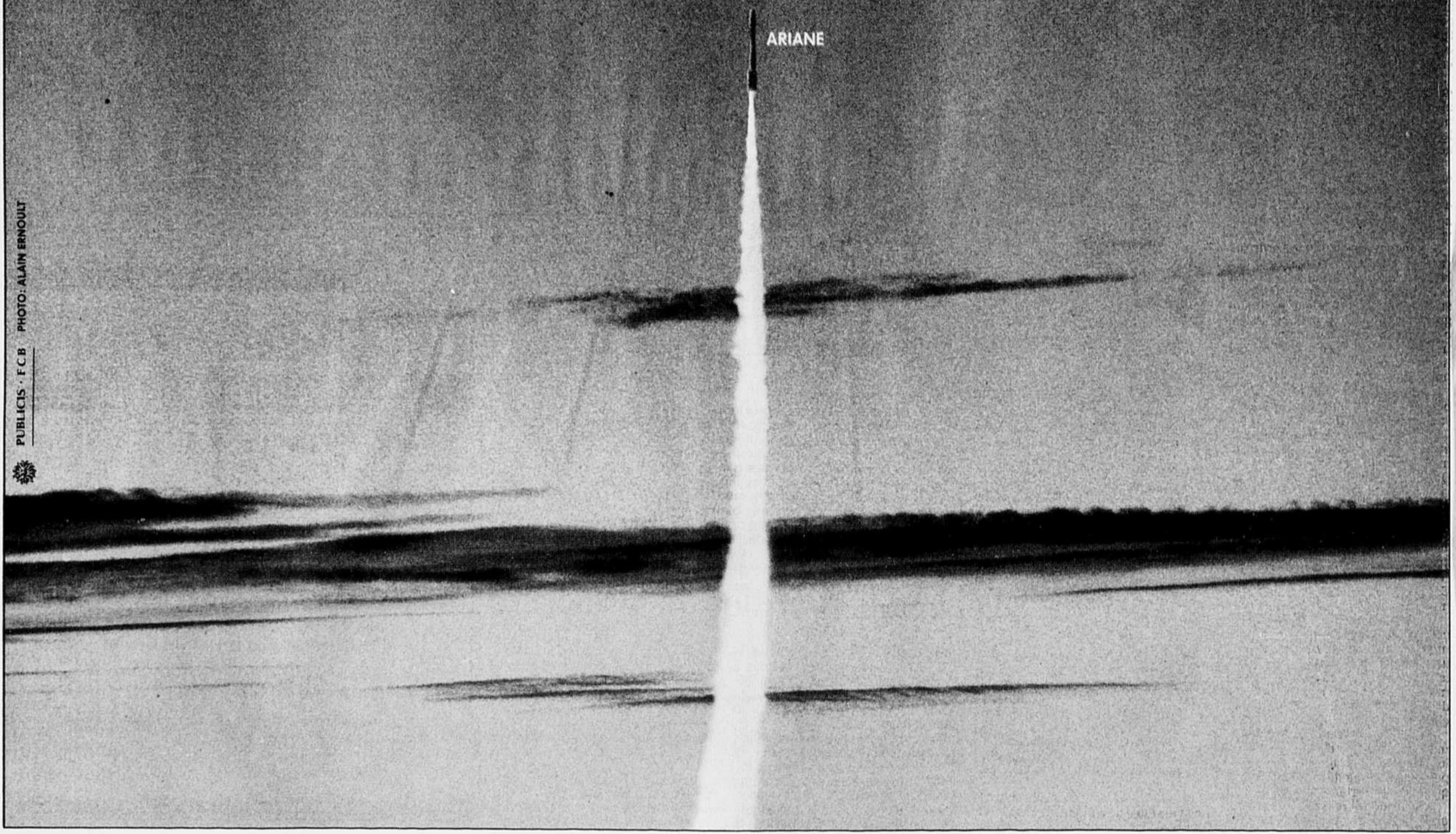
304 pages • 24,95\$

Dans ce recueil d'articles publiés pour la grande majorité dans *L'Actualité*, Yanick Villedieu dresse un bilan de santé minutieux de la médecine contemporaine. En observateur aguerri, il nous parle des victoires de la médecine, de ses échecs, de ses défis et des problèmes d'éthique qui de plus en plus se posent à elle. En vulgarisateur habile, il le fait dans des termes toujours simples, clairs et concis.



AEROSPATIALE. LE CIEL EST TÉMOIN DE NOS SUCCÈS.

PUBLICIS · FCB PHOTO: ALAIN ERNOULT



Ariane représente 50% du marché des lanceurs. AEROSPATIALE en est l'architecte industriel. Sur 89 satellites à mettre en orbite, 19 sont américains, 2 canadiens, 44 européens et 53 ont déjà été lancés par ARIANE.

Maître d'œuvre de la navette spatiale européenne Hermes, AEROSPATIALE maîtrise aussi l'ensemble des systèmes spatiaux, du satellite à la station orbitale de demain.

Pour nourrir sa grande capacité de réflexion et de production, AEROSPATIALE investit plus de 35% de son chiffre d'affaires dans la recherche et le développement. Ce pourcentage, le plus élevé du monde, place AEROSPATIALE au cœur de tous les grands projets aéronautiques et spatiaux européens. Ses partenaires se sont associés à la dynamique du succès qu'elle a su créer. Son histoire est depuis toujours

jalonnée de succès internationaux menés en collaboration: Airbus avec 30% du marché de l'aviation civile et les hélicoptères avec 33% du marché mondial en témoignent. Ses programmes menés en collaboration représentent 70% de son chiffre d'affaires.

Le Canada est un des tout premiers partenaires d'AEROSPATIALE. Le groupe Bombardier/Canadair et l'entreprise Pratt & Whitney participent à de nombreux programmes aéronautiques dans le cadre d'un partenariat actif fait d'échange d'informations, de méthodes, de technologie et de personnel.

AEROSPATIALE, moteur de l'industrie aéronautique et spatiale européenne, mènera dès demain avec ses partenaires le projet du nouvel avion supersonique et signera dans le ciel un nouveau succès.



aerospatiale

Les ingénieurs de l'État vont transformer leur syndicat en «agence de placement»

Sylvain Blanchard

INCAPABLES depuis deux ans et demi d'en venir à une entente salariale avec le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, les représentants des 1100 ingénieurs de l'État transfèrent bientôt leur association syndicale en «agence de placement» pour trouver du travail à leurs membres dans l'entreprise privée.

Après s'être vu offrir des augmentations de 4% et 5% au début de leurs négociations, les ingénieurs, qui s'apprennent maintenant à subir un gel de salaire jusqu'en juin 92, sont maintenant convaincus que plus rien ne peut être fait pour amener Québec à aligner leur rémunération sur celle du secteur privé.

«On va donc se trouver des jobs ailleurs», annonce Jean Dugré, le président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement. Et ce n'est pas un bluff. On sait que Johnson a fait son lit. Alors, on va sortir du gouvernement tous les

ingénieurs qui y travaillent.

Dans un premier temps, c'est-à-dire au lendemain de l'adoption du projet de loi du ministre décrétant le gel de leurs salaires (ce qui devrait se faire en juin), les membres de l'exécutif de l'Association parcourront la province pour rencontrer les firmes d'ingénieur-conseil et leur expliquer en quoi consiste exactement le travail des ingénieurs de l'État. Puis, en sortant chiffres et statistiques, on leur démontrera comment elles pourront profiter de toute cette expertise.

«On est très fort dans les secteurs de la voirie, des télécommunications et de l'environnement», soutient Dugré. On va leur démontrer qu'ils ont un intérêt financier certain à embaucher nos membres.

«Je suis convaincu par exemple que notre savoir-faire dans la construction et la réfection de ponts saura les intéresser. Et si j'ai raison, il suffira que cinq ou six firmes embauchent nos membres de ce service pour qu'elles prennent le contrôle quasi total de ce marché au Québec. Une vraie mine d'or».

Désabusé, exaspéré par l'attitude «méprisante» des négociateurs gouvernementaux «qui ont systématiquement refusé de se pencher sur l'injustice dont nous sommes victimes sur le plan salarial», Jean Dugré déclare qu'il s'agit-là de la seule

solution qui reste pour que les ingénieurs de l'État «gagnent dignement leur vie».

En regardant du côté du privé, ces derniers prendraient ainsi une décision qu'ils avaient toujours refusé majoritairement de prendre: mettre une croix sur leur fonds de pension et leur sécurité d'emploi.

«Notre fonds de pension a toujours été un élément important pour retenir les ingénieurs dans la fonction publique, admet volontiers Dugré. Mais devant l'écart grandissant qui s'installe entre les salaires versés aux ingénieurs du public et du privé, ça ne vaut plus la peine de travailler ici pendant encore 10 ou 15 ans dans le seul espoir de prendre une retraite avant 60 ans».

«En quittant le gouvernement, on va encaisser notre fonds de pension à 65 ans, plutôt qu'à 55 ou 58 ans. Par contre, on va toucher dans l'intervalle des salaires nettements supérieurs».

Mais avant que tout cela ne se produise, les ingénieurs, largement motivés, affirment qu'ils continueront à mener la vie dure au gouvernement, notamment en divulguant à la presse certains documents compromettants.

Rappelons que l'Association des ingénieurs du gouvernement du Québec forme l'un des seuls groupes de la fonction publique à ne pas avoir

conclu d'entente avec le Conseil du Trésor sur le renouvellement de leur contrat de travail.

Depuis 25 mois, leurs représentants tentent d'obtenir une formule de rémunération qui ferait en sorte que la moitié des ingénieurs de la province gagneraient plus qu'eux, mais que l'autre moitié gagneraient moins.

Actuellement, les ingénieurs de l'État les plus expérimentés touchent 47 000 \$ par année. Pour les 700 membres de l'Association qui se classent dans cette catégorie, le syndicat exige un salaire de 67 000 \$. Au début de leurs négociations, c'est-à-dire avant que Québec décide de s'attaquer à son déficit, le Conseil du Trésor proposait 4% pour la première année de leur convention, 5% pour la deuxième et 4% pour la troisième.

Jean Dugré soutient que les ingénieurs du gouvernement ayant plus de 8 ans d'expérience n'ont plus d'intérêt à exercer leur métier dans la fonction publique. Québec refusant depuis 82 de reconnaître sur le plan salarial leur compétence technique.

En 1975, soutient-il, les ingénieurs du gouvernement avaient un salaire plus élevé que la moitié de l'ensemble des ingénieurs du Québec. 15 ans plus tard, ils gagnent moins que 90% des autres ingénieurs de la province.

Les maires sont estomaqués par le double jeu de Québec avec la taxe sur l'essence

Pierre April

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Les élus municipaux sont totalement déabusés devant la décision du ministre des Finances Gérard-D. Levesque qui a annoncé, jeudi dans son budget, une taxe de 4,5 cents sur le litre d'essence, échelonnée sur neuf mois, pour financer ses opérations courantes alors qu'il y a moins d'un mois cette même solution proposée par les élus locaux pour payer une facture additionnelle de 266 millions \$ dans le secteur du transport en commun a été jugée inacceptable par Québec.

Au lendemain du budget Levesque, les membres de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) réunis en Congrès dans la Capitale, ont passé la journée à s'interroger sur le véritable sens de l'absence de toute précision sur la façon dont le gouvernement songe à faire payer la réforme de la fiscalité annoncée par le ministre des Affaires municipales Claude Ryan et qui représente une facture totale de 500 millions \$.

Les élus municipaux ont donné l'impression d'être complètement perdus devant l'attitude du gouvernement qui a laissé entendre qu'il était prêt à discuter avec eux une fois que les projets de lois consacrant la réforme de la fiscalité et le transfert des factures auront été déposés d'ici le 15 mai.

Au cours d'une rencontre de presse impromptue, hier après-midi, le président intérimaire de l'UMQ, Ralph Mercier, a expliqué tout le problème que représentent les décisions budgétaires du gouvernement.

«Le gouvernement nous a demandé si nous avions les moyens de trouver des méthodes de financement ailleurs, a-t-il dit, nous avons suggéré entre autres une taxe sur l'essence et on s'est fait répondre par le ministre des Finances que ce champ de taxation leur appartenait et que déjà les produits pétroliers étaient suffisamment taxés.

«Pourtant, le gouvernement en a décidé autrement pour combler ses propres besoins, a poursuivi M. Mercier, tout en nous laissant le soin de trouver d'autres ressources.»

Le maire de Laval et vice-président de l'UMQ, Gilles Vaillancourt, a pour sa part expliqué la désarroi des municipalités qui, malheureusement, n'en savent pas plus long sur la façon dont elles vont pouvoir se débrouiller avec leur facture additionnelle de 500 millions \$.

«Dans ce sens-là, a-t-il dit, au lieu de clarifier la situation, cette décision va créer une incertitude énorme. Au seul chapitre du transport en commun, il est bien difficile de déterminer si nous serons obligés de couper des services pour répondre aux exigences de la réforme de la fiscalité (...) Le temps presse pour prendre des décisions et nous sommes pourtant dans l'incertitude.»

M. Mercier a ajouté que, selon lui, le budget manque totalement de transparence. «Si le ministre des Finances mentionne qu'il n'y aura pas d'augmentation des impôts, a-t-il précisé, il se garde bien de dire que les contribuables devront peut-être payer davantage à d'autres niveaux. (...) Le ministre manque d'honnêteté intellectuelle sur ce plan-là.»

Le maire de Cap-de-la-Madeleine, l'autre vice-président de l'UMQ, Jean-Claude Beaumier a vu beaucoup de mauvaises nouvelles pour les moins bien nantis de la société québécoise et le monde municipal.

«C'est encore le plus petit qui va y goûter, a-t-il dit, on n'a pas encore trouvé le moyen de faire payer celui qui est le plus apte à le faire.»

Le dernier budget Levesque, pour les élus municipaux, est un signal que le gouvernement leur transmet l'invitation de se présenter à la table de négociation pour établir les règles du jeu qui devront guider la mise en place de la réforme de la fiscalité.

«Au lieu de discuter des moyens à trouver pour alléger la facture transférée aux municipalités, a expliqué M. Vaillancourt, le message indique que la réforme se fera dans le champ foncier. Ce qui nous restera comme choix ce sera d'achever la réforme vers les propriétaires fonciers.»

S'il n'y a pas eu une seule précision dans le budget sur la façon d'appliquer la réforme Ryan, c'est, selon les dirigeants municipaux, que le gouvernement a été en mesure de constater que les difficultés inhérentes aux solutions qu'il a suggérées étaient difficilement applicables «et que finalement le gouvernement a choisi de provoquer de nouvelles rencontres avec les municipalités pour clarifier tout cela.»

«Le gouvernement a découvert que sa réforme est beaucoup difficile à appliquer qu'il le croyait au début», a précisé M. Vaillancourt.

Pour les élus locaux, il n'y a surtout rien dans le budget qui pourrait laisser croire que le gouvernement a renoncé à aller de l'avant avec sa réforme.

L'armée a bien refusé l'entrée de vivres à Oka

Caroline Montpetit

LE LIEUTENANT Yves Marceau, du Centre des opérations de la Sûreté du Québec, a affirmé à la Commission des droits de la personne qu'il n'était pas question d'approvisionner les autochtones à l'intérieur du périmètre d'Oka, le 13 juillet dernier.

C'est ce que révèle le rapport de la Commission des événements de la crise d'Oka, intitulé *Le choc collectif*, rendu public hier à Montréal.

Le lieutenant Marceau répondait ainsi à une requête de la Commission concernant l'accès de ses représentants à l'intérieur du territoire circonscrit par les policiers, au cours de la crise autochtone de l'été dernier.

Or, M. Sam Elkas, alors ministre de la Sécurité publique, n'a jamais admis avoir ordonné un rationnement des denrées alimentaires pour les autochtones de la réserve de Kanesatake.

Selon les déclarations du lieutenant Marceau, la Sûreté du Québec avait par ailleurs ordre, ce jour-là, d'autoriser la circulation des livreurs approvisionnant les commerces du village d'Oka.

«Nous savons qu'il y a eu ordre de rationner l'approvisionnement des Mohawks ce jour-là, mais nous ne savons pas ce qui a pu arriver les jours suivants. Ce que révèlent les témoignages recueillis par la Commission, c'est qu'il y avait beaucoup d'arbitraire dans le comportement des policiers avec les citoyens, selon la journée».

La direction de la Sûreté du Québec a refusé de commenter hier le rapport de la CDPQ.

A partir de son compte-rendu des événements de l'été dernier, la Commission des droits de la personne du Québec soumet d'autre part une série de 19 recommandations, visant à éviter une recrudescence des tensions cet été à Oka.

Parmi celles-ci, on note la mise sur pied d'une commission d'enquête sur les rapports entre les autochtones et la police. Celle-ci, selon la CDPQ, devrait être financée par le ministère de la Justice du Québec.

«La Commission est prête à recevoir les suggestions, les recommandations et les demandes, concernant les relations entre la police et les autochtones, si on en lui donne les moyens», a précisé hier le président de la Commission, M. Jacques Lachapelle.

La CDPQ réclame également la mise en place de comités de déontologie, au sein des autorités policières, pour faire respecter les règles auxquelles sont astreints les policiers.

«Si le code de déontologie est clair, de préciser la Commission, les mesures pour le faire respecter, elles, ne le sont pas».

La CDPQ fait enfin appel à «la tradition de paix» des autochtones, pour réclamer la mise de côté définitive des armes sur les territoires qu'ils occupent. Elle réclame de plus la création d'un comité indépendant pour régler les litiges concernant les revendications territoriales des Mohawks à Oka.



PHOTO JACQUES GRENIER

Une première féministe

LA FÉDÉRATION des femmes du Québec a remis hier son premier prix Idola-Saint-Jean à la «Collective Par et Pour Elle», un groupe de femmes de Cowansville. Le prix a été présenté par Mme Lise Payette lors d'une soirée sous la présidence d'honneur de la présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, Mme Léa Cousineau. Le groupe, créé il y a neuf ans, réunit des femmes au foyer et au travail qui se sont notamment intéressées à la pornographie — obtenant un règlement sur l'affichage avant Montréal —, l'inceste et la violence faite aux femmes. La remise du prix Idola-Saint-Jean venait souligner le 25e anniversaire de la FFO, fondée en 1966 par, entre autres, Mme Thérèse Casgrain. Un grand nombre de femmes connues pour leur féminisme se sont déplacées pour l'occasion. Parmi elles on comptait notamment les ministres fédérales Monique Vézina et Monique Landry, la présidente du Conseil du statut de la femme Marie Lavigne, les syndicalistes Monique Simard et Lorraine Pagé, ainsi que le député de Taillon Pauline Marois.

CAA-Québec et hôteliers critiquent le budget

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Finances du Québec fait fausse route dans sa recherche du chemin de la reprise économique, a soutenu hier le président du CAA-Québec, M. Robert Darbelnet.

Commentant le dernier budget Levesque, M. Darbelnet a affirmé que les nouvelles hausses de la taxe sur l'essence annoncées jeudi entraîneront une augmentation réelle du prix de l'essence de 5,2 cents le litre d'ici janvier 1992, si l'on tient compte de la TPS et de la TVQ.

Pour un automobiliste qui paie déjà annuellement 534 \$ de taxes fédérales et provinciales sur une consommation moyenne de 2000 litres d'essence, les augmentations annoncées ajouteront 104 \$ à la facture annuelle de taxes pour ainsi porter ces dernières à 638 \$, soit une hausse de 20%, a-t-il souligné.

En agissant ainsi, a-t-il précisé, le ministre témoigne d'un mépris à l'endroit des automobilistes québécois ainsi que d'une grave insouciance à l'égard de l'impact fiscal réel de ces hausses.

En choisissant de hausser encore une fois les taxes sur l'essence, la bière, les vins et les spiritueux, le ministre Levesque étouffe du même coup l'industrie hôtelière du Québec, a soutenu de son côté la présidente de l'Association des hôteliers de la province de Québec, Mme Charlotte Hovington.

«En pleine récession, le gouvernement choisit de réduire grande-

ment la compétitivité et de diminuer l'attrait touristique du Québec alors que l'industrie hôtelière est l'une des industries qui génèrent le plus d'emplois non spécialisés et à court terme sans obliger les entreprises à faire des investissements supplémentaires», a-t-elle précisé.

Tout en rappelant que les hôteliers du Québec supportent déjà le fardeau fiscal le plus imposant en Amérique du Nord, Mme Hovington a affirmé que ces nouvelles hausses de taxes viennent menacer la survie de plusieurs petites et moyennes entreprises au Québec.

Le choc de deux cultures Amérindiens et Blancs

Colloque avec Bernard Cleary, de la communauté Montagnaise

À l'occasion du 150e anniversaire de l'évangélisation des Autochtones du Canada par les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

- 1- Le contentieux historique
 - Un état de la question sur le dossier autochtone depuis 150 ans
- 2- Bilan de l'évangélisation (1841-1991)
 - Quels sont les acquis?
 - Quels sont les reculs?
 - Un avenir ensemble est-il possible?

Samedi le 11 mai, de 9:30 à 16:00
Frais de participation: 5 \$

Au Centre St-Pierre, 1205, rue Visitation (métro Beaudry), 524-3561, poste 300

PREMIÈRE COMMUNION • CONFIRMATION

Livres, cassettes, articles religieux: un grand choix de cadeaux.

Desmarais & Robitaille
60 ouest, rue Notre-Dame
Montréal, Qc H2Y 1S6
(514) 845-3194

Université de Montréal
Faculté de médecine dentaire

Recherche clinique

SOUFFREZ-VOUS DE DOULEURS AUX MUSCLES DU VISAGE ET DES MÂCHOIRES?

Nous sommes à la recherche de sujets:

- âgés de 15 à 45 ans et en bonne santé;
- présentant des douleurs fréquentes au niveau des muscles du visage et des mâchoires;
- pouvant fournir une attestation de leur dentiste confirmant qu'ils n'ont pas de caries ni d'autres problèmes dentaires.

Pour les sujets sélectionnés, le traitement consistera en la confection d'une plaque occlusale sans frais.

Pour plus d'informations:
Mme Anne-Marie Desgagné
343-6111, poste 3404
(ou laisser un message)



CERTIFICATS DE PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE

Aux ingénieurs, aux technologues et aux techniciens sur le marché du travail, l'École de technologie supérieure vous offre d'améliorer vos connaissances en ingénierie d'application par les programmes suivants:

- Certificat en gestion de la construction
- Certificat en assurance de la qualité
- Certificat en télécommunications
- Certificat en production industrielle
- Certificat en production assistée par ordinateur

Ces programmes sont offerts à temps partiel.

Date limite d'admission:
1er juin 1991

Bureau du registraire
École de technologie supérieure
4750, avenue Henri-Julien
Montréal (Québec) H2T 2C8
Téléphone: (514) 289-8888

Université du Québec
École de technologie supérieure

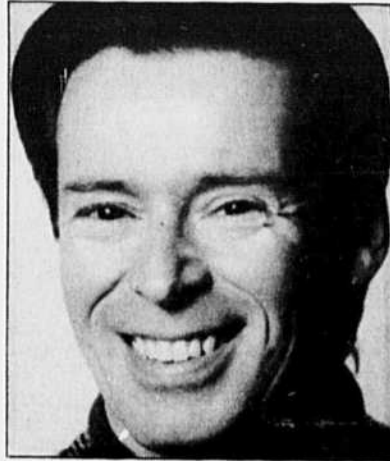
Le dernier pas de Jacques Dubuc

Marie Laurier

JACQUES DUBUC, qui vient de mourir à 43 ans, aura mis son talent d'artiste et de communicateur au service de l'Église de Montréal.

Jeune prêtre d'une grande modernité, venu au sacerdoce après des études de danse classique, il a introduit la chorégraphie liturgique dans les cérémonies, donnant ainsi à la prière un surcroît de beauté, comme il le prouvait éloquentement à la fête des jeunes au Stade olympique lors de la visite du pape en 1984. Depuis quelques années déjà, les messes solennelles ou télédiffusées étaient souvent accompagnées de cette gestuelle symbolique d'offrande, une innovation que l'abbé Dubuc justifiait récemment en ces termes : « En réintégrant le corps au cœur de la liturgie eucharistique, nous rendons plus accessible et plus crédible le mystère du Verbe incarné. »

Soucieux d'une recherche encore plus profonde sur cette expression novatrice de la foi par la danse, Jacques Dubuc en faisait une synthèse dans un livre publié chez Fides en



1986 sous le titre *Le langage corporel dans la liturgie*. Le cardinal Paul Grégoire en signait la préface en faisant ressortir la contribution de l'abbé Dubuc dans cette mystique de la gestuelle liturgique : « L'abbé Dubuc ouvre ici des voies nouvelles, écrit l'ancien archevêque de Montréal. Il est un initiateur qui parle d'expérience et qui invite à la vraie création. » L'auteur n'était pas peu fier de cet imprimatur de nature à confondre un clergé et des fidèles plus réfractaires à l'ingérence de la danse dans le culte. Comme il était fort touché de cette bénédiction apostolique du pape Jean-Paul II reçue pendant sa maladie et qui lui rappelait sa visite pastorale à Montréal.

Mais ce n'était là qu'une partie des activités de Jacques Dubuc qui fut pendant quinze ans l'adjoint du directeur au service de presse de l'archevêché de Montréal. « Je viens de perdre non seulement un précieux collaborateur mais aussi un ami, je dirais même un fils, nous confiait hier son patron immédiat, l'abbé André Lamoureux. Mais jusqu'à la fin Jacques a su donner un sens à la vie qui lui restait. »

Foudroyé par un cancer aux ravages galopants, le jeune religieux a affronté cette épreuve avec courage, allant même jusqu'à composer cette prière : « Seigneur, tends-moi la main et je danserai pour toi (...). Je danserai ma mort et je sauterai jusqu'à toi. »

Ce matin même à l'église de l'Immaculée-Conception, outre ses parents et les membres de sa famille religieuse, ils seront nombreux ses amis des Grands Ballets Canadiens à accompagner Jacques Dubuc dans son dernier pas vers Dieu. Les funérailles seront présidées à 11 heures par Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield et président de la Conférence des évêques catholiques du Canada.



PHOTO GUY LAFRANCE/LA FRONTIÈRE

Rouyn-Noranda entend l'appel du DEVOIR

En compagnie de messieurs Jules Arsenault, recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Robert Arcand, vice-président de La Financière Harricana, et Robert Cloutier, président directeur général de la firme A. de la Chevrotière, la directrice du DEVOIR, Lise Bissonnette, accueillait jeudi soir à Rouyn-Noranda 150 participants à la première d'une série de soirées-bénéfiques en régions. Les invités, qui se sont amusés ferme en compagnie de l'humoriste Jean-Guy Moreau et parfois un peu aux dépens du DEVOIR, venaient de tous les horizons : des établissements d'enseignement, du réseau de la santé et des services sociaux, de l'Église, des affaires, de la culture, du syndicalisme, de la politique et des médias. Le recteur de l'UQAT a souligné le rôle « prophétique » du DEVOIR et l'importance de la présence vigoureuse d'un quotidien national indépendant au moment où le Québec débat de choix déterminants. Outre ses réflexions sur LE DEVOIR, madame Bissonnette a livré aux convives des réflexions sur la région abitibienne, elle aussi prophétique en ce qu'elle vit depuis son peuplement la série de défis auxquels le Québec se mesure aujourd'hui : la pluralité ethnique, la coexistence avec les autochtones, l'ouverture du commerce, les problèmes environnementaux, la définition d'une identité française mais proprement nord-américaine. Deux autres soirées-bénéfiques sont prévues pour bientôt, à Hull et à Trois-Rivières.

Société Saint-Jean-Baptiste, M. Jean Dorion, celui du Mouvement national des Québécois, M. Sylvain Simard ; Mme Louise Laurin, commissaire indépendante à la CECM ; le député du Bloc québécois Gilles Duceppe ; des représentants de la CSN comme Pierre Paquette et Claudette Carboneau. Les cinq députés-commissaires du Parti québécois à la Commission Bélanger-Campeau ont aussi adhéré au Mouvement Québec.

La déclaration du Mouvement indique que toutes les composantes de la société québécoise doivent participer à l'élaboration du projet national, communautaires culturelles et minorité anglophone comprises. Ceux-ci ne sont pour le moment guère présents au sein du Mouvement, qu'une trentaine des 200 membres fondateurs de Montréal seraient issus des groupes ethniques.

« Nous savons tous que les minorités ethniques ne sont pas assez présentes, a répondu Lucien Bouchard à ceux qui craignent que le Mouvement soit uniformément blanc et francophone. Ce sera à nous de les attirer et nous y travaillerons. »

◆ Bangladesh

lequel au moins huit navires ont été endommagés ou ont coulé, a été fermé pour une période indéfinie et aucun chargement de secours ne peut y accéder, selon le ministre d'État des Secours Lutfar Rahman Khan. De même, l'aéroport de Chittagong était partiellement réparé hier mais ne pouvait encore fonctionner à pleine capacité.

Selon des analystes économiques locaux, les pertes matérielles se chiffrent à environ un milliard de dollars. « La violence du cyclone a été telle que l'aide massive des pays amis et la mobilisation des ressources intérieures doivent s'effectuer à la vitesse d'un cyclone », estime Sadul Reza, professeur d'économie à l'université de Dacca.

Le ministre des Finances du Bangladesh, M. Saifur Rahman, a lancé hier depuis Londres un nouvel appel d'urgence à l'aide immédiate, en nourriture, vêtements et tentes, mais aussi en médicaments, à cause du risque immédiat d'épidémies.

De nombreux pays ont d'ores et déjà promis leur aide à hauteur de plusieurs millions de dollars, dont la CEE (11,76 millions \$), la Grande-Bretagne (5 millions \$), l'Allemagne (près de 3 millions \$), les États-Unis (2,1 millions \$) le Canada (1,2 million \$), les Pays-Bas (1,1 million \$) l'Inde (700 000 \$), le Japon, l'Arabie saoudite, le Sri Lanka et le Pakistan.

La France de son côté a dépêché son secrétaire d'État à l'Aide humanitaire, Bernard Kouchner, pour évaluer l'aide qu'elle apportera.

L'UNICEF a quant à elle débloqué 1 million \$ et lancé un appel d'aide de 5 millions \$.

À Genève, la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a lancé hier un appel pour la collecte

de 12 millions de francs suisses (8,3 millions \$) devant servir en priorité aux besoins médicaux et nutritionnels des groupes les plus vulnérables.

À New Delhi, le gouvernement a indiqué hier que les forts vents soufflant sur la région avaient empêché le décollage de trois hélicoptères chargés de matériels de secours à destination du Bangladesh.

À Islamabad, on indiquait hier dans l'entourage du premier ministre pakistanais Nawaz Sharif que ce dernier envisageait de se rendre au Bangladesh en signe de solidarité.

◆ Rocard

ment, l'engagement de la responsabilité est la seule formule, expéditive, de contourner la paralysie.

Dans ce contexte, convient-il de dissoudre l'Assemblée, de changer de premier ministre, ou de faire les deux, ou rien du tout ? Le choix revient au président Mitterrand.

L'échéance normale pour deux élections législatives est dans deux ans. Dans quatre ans pour les élections présidentielles.

La droite réclame des législatures anticipées, arguant de l'incapacité de l'actuelle composition de l'Assemblée à permettre un fonctionnement normal. Les socialistes quant à eux accusent l'opposition d'adopter une attitude de blocage systématique, sans aucune considération pour les textes soumis aux législateurs.

Pour les socialistes, une dissolution de l'Assemblée présente un risque d'effritement de leur position, avec un recul probable des communistes (qui eux n'ont aucun intérêt à un renversement du gouvernement) et l'élection d'une majorité de droite. Cela conduisant à une nouvelle cohabitation, perspective qui ne sourit guère au président Mitterrand.

Changer de premier ministre est parfois une façon de reprendre l'initiative et remonter le moral des troupes. Parmi les possibles successeurs de M. Michel Rocard, quelques noms se détachent : Pierre Joxe, ministre de la Défense, l'homme qui a remplacé au pied levé le démissionnaire Jean-Pierre Chevènement en pleine guerre du Golfe ; Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Élysée, mais qui n'a pas d'expérience parlementaire ; Jacques Delors, actuel président de la Commission européenne ; ou Laurent Fabius, ancien premier ministre et président de l'Assemblée nationale ; ou encore Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale.

Mais comment un nouveau premier ministre pourrait-il réussir mieux que Michel Rocard, qui a prôné l'ouverture des socialistes vers le centre et réussi à placer quelques centristes dans son gouvernement, à élargir ses appuis à l'Assemblée ?

Tout cela fait que pour fragile qu'elle soit, la position de Michel Rocard est peut-être imprenable. C'est en tout cas l'analyse que l'on fait à Matignon (siège du gouvernement et résidence du premier ministre) où on affiche une belle sérénité. Le premier ministre a mieux à faire que s'occuper de « ces coups de cymbales » de l'opposition. Le premier ministre travaille dans la durée. Voilà l'attitude qui est de rigueur dans l'entourage du premier ministre.

De retour d'un voyage d'une semaine en Corée du Sud et en Nouvelle-Zélande (où il a présenté les ex-

cuses officielles de la France pour avoir coulé le *Rainbow Warrior* de Greenpeace dans le port d'Auckland en 1985), M. Michel Rocard va retrouver un climat politique orageux. L'Assemblée aura notamment à se pencher sur la proposition socialiste de créer une commission d'enquête parlementaire sur le financement des partis politiques. Sujet hautement perturbateur. Zone de turbulence en vue.

◆ Arpin

achevé à 75 %, calcule-t-il. Il y a sur la table un texte de réflexion et de présentation largement avancé, et on peut affirmer que les grandes orientations et les principales recommandations du comité sont déjà écrites.

« À quoi faut-il s'attendre ? Ce ne sera pas un plan d'action passant en revue chaque secteur d'activités, explique M. Arpin, mais plutôt un document de réflexion précisant certains concepts et définissant une certaine façon d'aborder les problèmes, et de penser la culture. Son but est clair : « indiquer la voie à tous ceux qui prétendent vouloir développer la culture. »

Le rapport Arpin énoncera qu'en matière culturelle, le Québec doit viser trois objectifs :

- maintenir et accélérer le niveau de développement culturel acquis au cours des dernières décennies, en ayant pour prémisses que la société québécoise doit faire de la culture sa priorité ;
- se donner des moyens concrets visant à augmenter la demande de consommation culturelle ;
- accroître l'efficacité du service offert au public, ce qui inclut un questionnement sur « l'organisation du pouvoir culturel » et le financement des arts.

« Il est grand temps de donner une nouvelle place à la culture, affirme avec passion M. Arpin. Il faut arrêter d'être complaisants, d'en parler comme s'il s'agissait d'une coquette. Il n'y a rien qui m'énerve plus que lorsque j'entends des gens traiter la culture comme si c'était un milieu d'infirmités. Parce que la culture doit s'inscrire dans le développement d'une société. Il faut revoir sa place à la hausse dans la pyramide des priorités. »

Cette nouvelle priorité collective accordée à la culture aurait pour corollaire un plus grand respect dû aux créateurs. « Arrêtez de vous excuser d'exister ! », a répété M. Arpin aux artistes qu'il a consultés pour mener à bien ses travaux. Depuis le mois de février, le comité a rencontré une vingtaine de groupes et de représentants du monde des arts. Il s'est réuni une douzaine de fois, et devrait le faire à six reprises d'ici la fin des travaux.

Parmi les quelques idées maitresses glissées dans le rapport, on trouvera une remise en question sans équivoque du concept de rentabilité culturelle, credo des années 80. Dans l'esprit de cet ancien sous-ministre des Affaires culturelles, non seulement la culture n'est pas une activité rentable, mais on ferait carrément fausse route en lui demandant de le devenir. Point à la ligne.

Il pourfend donc tout le discours économique vantant les mérites de la rentabilité des industries culturelles et n'hésite pas à dénoncer l'hypocrisie de ceux qui le tiennent. Le rapport Arpin s'appliquera donc à démonter la mécanique faisant des artistes des êtres honteusement dépendants de l'État, donc des deniers publics.

« Il y a beaucoup d'hypocrisie autour de la culture. Quand vous descendez l'escalier de votre maison le matin, vous mettez le pied sur le trottoir, vous sortez votre voiture du stationnement et allez au bureau, déjà vous avez bénéficié de services définitifs, et tout au long de votre journée c'est comme ça. On vit dans un système économique où on se fait ramasser entre 40 et 60 % de nos salaires en impôt, sous prétexte que ce sera redistribué au profit de l'ensemble des citoyens. Il n'y a pas de conflit tant qu'on parle des hôpitaux, des routes, des écoles, des stationnements. Mais quand on parle de culture, tout le monde se met à *freaker*, à dire « mon Dieu, c'est déficitaire la culture ! »

danse ! »

« Il faut prendre des grandes respirations : des subventions aux PME, ça existe aussi, et il y en a qui font de la chaussure. Prenons le cas des Expos, on entend des syllogismes incroyables. Vous vous dites un moment donné : gardez une copie de votre raisonnement, vous en aurez besoin pour autre chose. Je ne ferais pas de procès d'intention à un ministre qui fait un syllogisme sur les Expos, mais j'aimerais qu'il applique à l'Orchestre symphonique de Québec, par exemple. »

On comprendra qu'il serait erroné de craindre que le groupe-conseil soit tenté de cautionner un éventuel retrait en douce de l'État du champ culturel. L'État, recommandera le comité, devra jouer un rôle de premier plan pour assurer le développement culturel du Québec. Il ne faut pas pour autant croire, avertit M. Arpin, que le ministère des Affaires culturelles peut jouer, dans les années 90, un rôle semblable à celui tenu par le ministère de l'Éducation dans les années 60, alors que tout était à faire. Le modèle étatique de l'État-providence est à oublier.

« Depuis 30 ans, la culture s'est un peu développée en *underground*, analyse-t-il. Maintenant, elle commence à surgir en plein jour. Elle a ses structures, ses institutions, ses champions. Il existe des équipements, des programmes, des réseaux de type associatif qui se sont donné une expertise. Si un réseau est devenu important et plus fort, il faut l'utiliser. C'est une piste de développement. L'État ne sera pas l'unique acteur choisi pour défendre les couleurs de la culture. »

À propos de distribution de rôles, on peut s'attendre également à ce que le groupe-conseil ait une bonne pensée, dans la foulée du rapport Coupet (Samson, Bélar, Deloitte et Touche), pour les municipalités et le monde des affaires. C'est à la suite du dépôt de ce rapport sur le financement des arts, en janvier dernier, que la ministre Frulla-Hébert a mis sur pied le comité Arpin.

Un des mots-clés du rapport sera sans doute le mot accessibilité. Rendre les arts plus accessibles au public, à la fois plus proches et plus attractifs, donc, signifie jouer sur deux tableaux : l'offre et la demande. « Assurer une plus grande accessibilité, ça n'a rien de magique, rappelle-t-il. Si une troupe de théâtre n'a pas les moyens de faire une tournée, elle n'en fait pas. Quand on a voulu faire l'accessibilité en éducation, dans les années 60, on a construit des écoles. Bref, on a pris les moyens. »

Il proposera des moyens concrets « pour créer des conditions d'accès à la culture », et convaincre les 60 % de Québécois qui, affirmant des études, boudent toute manifestation culturelle qui déborde du petit écran. Changer cela est possible, dit-il, et il en donne pour exemple le Musée de la civilisation de Québec où 36 % de la clientèle est, de son propre aveu, formée de gens qui déclarent ne jamais fréquenter les musées. ...

Le groupe-conseil compte 10 membres qui ont pour noms Serge Turgeon, président de l'Union des artistes, Marie Tifo, comédienne, Gaëtan Morency, directeur de l'ADISQ, Marcel Couture, président du Salon du livre de Montréal, Jules Bélanger, président de la Société historique de la Gaspésie, Antoine Del Busso, directeur des Éditions de l'Homme et des Éditions du Jour, Bernard Boucher, secrétaire général de l'Institut québécois du cinéma, Peter Kraus, directeur de la galerie du Centre Sadye Bronfman, Robert Spickler, directeur de l'Orchestre symphonique de Montréal, et André Ménard, directeur de RIDEAU.

Le chef d'orchestre du groupe est quant à lui reconnu pour être un bourreau de travail, passionné de culture. Haut fonctionnaire de carrière, il fut mandarin au service de l'Éducation, des Affaires culturelles et du Conseil du Trésor, avant de faire un *success story* du Musée de la civilisation, qu'il dirige depuis son ouverture en 1988.

À la mi-juin, la ministre des Affaires culturelles aura entre les mains un document qui devra ensuite, à l'automne, passer le test d'une commission parlementaire pour enfin prétendre coiffer le titre de politique culturelle.

théâtre du nouveau monde

LA TRILOGIE DE LA VILLÉGIATURE

DE CARLO GOLDONI
Traduction Olivier Reichenbach

Mise en scène GUILLERMO DE ANDREA

DÉCOR GUY NEVEU
COSTUMES FRANÇOIS BARBEAU
ÉCLAIRAGES MICHEL BEAULIEU

avec
Denis Bernard Paul Berval
Markita Boies Normand Chouinard
Pierre Collin Sophie Clément
Gisèle Crépeau François Dupuis
Patrick Goyette Roger Joubert
Marcel Leboeuf Monique Mercure
Sophie Prigent Geneviève Rioux
Guyline Tremblay
et le Quatuor St-Étienne

DU 30 AVRIL AU 25 MAI
Mardi au vendredi: 20h
Samedi: 16h et 21h

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
84, rue Ste-Catherine Ouest M^e Place-des-Arts
Stationnement adjacent au théâtre

RÉSERVATIONS:
861-0563
GROUPES: 931-4113

MOLSON O'KEEFE

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Souverainistes

souverainiste a dominé, les gens étaient souverainistes, le discours fédéraliste ressort, l'appui à la souveraineté est loin d'être ancré ? Pas du tout, rétorque M. Parizeau. « Il est évident que l'opinion publique n'est pas monolithique. Elle réagit aux arguments et c'est très bien comme ça. »

Gagner un référendum, enfin, signifie l'emporter selon les règles démocratiques habituelles, a souligné M. Demers, et « celles-ci ne sont pas à modifier selon la conjoncture comme semble le croire le Conseil du patronat. »

L'adhésion des chefs à Mouvement Québec devrait être imitée par leurs troupes. « La CSN développera toutes ses énergies pour qu'adhèrent une majorité de son membership », a déclaré Gérald Larose. « Si je ne vais pas chercher une majorité, j'aurai très honte », a dit de son côté Louis Laberge.

D'autres personnalités souverainistes assistaient également à la conférence de presse : le président de la

L'institut d'administration publique du Canada
Groupe régional de Montréal

L'excellence dans les services publics
L'Institut d'administration publique du Canada
Groupe régional de Montréal

En collaboration avec
LE DEVOIR et TRUSTCO DESJARDINS

Colloque annuel
Lundi, le 6 mai 1991 de 8h00 à 16h30
Hôtel Méridien

GÉRER ET RÉUSSIR LE CHANGEMENT DANS LES ORGANISATIONS

et
remise des prix annuels pour la gestion innovatrice organisée par:
L'Institut d'administration publique du Canada

Invité d'honneur:
Monsieur Jean Doré

Membres de l'I.A.P.C.	115,00 \$	Inscription:
Non-Membres:	170,00 \$	Ginette Guilbault
Étudiants à temps complet	50,00 \$	ENAP 522-3641
Déjeuner seulement	30,00 \$	

1001, rue Sherbrooke est - 3e étage Montréal (Québec) H2L 4Z1

CARTES D'AFFAIRES

Fondée en 1992

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3K2
Télex: 05 269656
Fax: (514) 845 7874
Tél: (514) 981-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

La 3e plus grande ville du Québec verra-t-elle le jour demain?

Les citoyens de Hull, Aylmer et Gatineau en décideront par voie de référendum

Manon Cornellier
de la Presse Canadienne

OTTAWA — C'est demain que les 177 400 habitants d'Aylmer, de Hull et de Gatineau décideront par voie de référendum s'ils veulent s'unir dans le but de former la troisième ville en importance de la province.

Si la majorité des citoyens de chaque ville disent « oui », ils vivront alors dans une ville plus peuplée que Québec, devancée seulement par Montréal et Laval.

Les jeux ne sont pas faits car le projet déchire la région, en particulier les élus municipaux. Du côté de Hull, presque tout le conseil seconde le maire Michel Légère qui est en faveur de la fusion.

À Gatineau, la presque totalité des dirigeants, le maire Robert Labine en tête, s'y opposent farouchement. À Aylmer, la maire Constance Provost rejette le projet mais fait face à un conseil divisé.

D'autre part, le projet est ardemment défendu par les leaders du

monde des affaires, de la Chambre de commerce, des syndicats, des groupes populaires et socio-économiques de la région.

Même l'archevêque de Gatineau-Hull, Mgr Roger Ebacher, a pris position en faveur de la fusion dans une publicité publiée aujourd'hui dans le journal *Le Droit* par les tenants du « oui ».

La pierre d'achoppement est de taille, soit le coût de la fusion et son impact sur les taxes. Les dirigeants des trois villes s'étaient pourtant entendus en 1990 pour demander à leurs fonctionnaires et à la Commission des affaires municipales du Québec de mener une étude sur la question. De plus, ils avaient promis de ne pas intervenir dans le débat.

Cependant, la trêve fut rompue au début de mars lorsque le maire de Gatineau s'est opposé à la fusion et a discrédité l'étude effectuée en collaboration avec ses fonctionnaires.

Selon cette étude, les résidents de Gatineau pourraient voir leurs taxes diminuer de 6 % tandis que ceux de

Hull subiraient une hausse de 6,5 à 11,6 %. Pour ceux d'Aylmer, la plus petite des trois municipalités, le compte de taxes varierait peu.

Pour M. Labine, l'idée d'une fusion réveille de très mauvais souvenirs chez ses électeurs. Il ne manque pas, lors de ses interventions publiques, de rappeler que les taxes ont augmentées en flèche au cours des deux premières années qui ont suivi la fusion des sept municipalités qui forment aujourd'hui Gatineau.

À son avis, ce scénario se répètera. Au comité du « non » de Gatineau, on tient le même discours et on prêche que les coûts de la fusion seront deux fois plus élevés que prévu.

Chez les opposants au projet, on craint aussi de voir les sentiments d'appartenance s'effriter, de connaître des conflits entre les élus des ex-villes et d'assister à l'abandon des projets de développement des anciens centres-villes.

M. Viateur Bergeron, qui est président du comité parapluie du « oui » et candidat à la mairie de Hull ou de

la ville unique, n'est pas de cet avis. Selon lui, la fusion favorisera la coordination des politiques en matière de développement économique et de planification urbaine. De plus, note-t-il, cela permettra d'éliminer les doublons de services et de mettre les ressources en commun.

Pour le maire de Hull Michel Légère, ceci signifie des économies d'échelle et une plus grande efficacité pour offrir les services.

Toutefois, ce que souhaite le plus ardemment M. Bergeron, c'est que la fusion mette fin aux batailles de clocher provinciales de l'Outaouais. À son avis, ce sont ces dernières qui nuisent le plus au développement de la région.

L'ex-membre de la Commission Bélanger-Campeau, l'avocat Marcel Beaudry, partage le point de vue de M. Bergeron. Il ajoute que la ville unique aurait un poids politique supérieur pour faire valoir les intérêts de la région à Québec, devant la Commission de la capitale nationale et vis-à-vis le gouvernement fédéral. Les passions qui ont entouré le ré-

férendum n'ont surpris personne dans la région car les disputes autour du projet durent depuis 20 ans. En 1970, la région comptait 32 municipalités et à Québec, on trouvait que c'était trop. Les élus locaux s'opposaient cependant à la création d'une ville unique. En 1974, Québec en a eu assez et a donné trois semaines aux municipalités pour demander l'union des villes d'Aylmer et de Hull d'une part et la création de Gatineau d'autre part.

En 1975, le grand ménage a eu lieu et on est passé de 32 à 8 municipalités. Aylmer a évité la fusion avec Hull, mais Gatineau voyait le jour. Depuis, plusieurs rapports ont recommandé la fusion des trois villes comme celui de la Commission Robidas en 1984 et de la Commission Parizeau en 1986.

C'est finalement demain que la question sera tranchée par environ 130 000 électeurs des trois villes. Fait à noter, la question à laquelle ils devront répondre est le fruit d'une entente entre les trois municipalités.

La diaspora haïtienne se mobilise

François Brousseau

IMPATIENTE devant les lenteurs des bailleurs de fond du Nord et inspirée par les appels du président Jean-Bertrand Aristide au « salut par soi-même », la diaspora haïtienne se mobilise actuellement pour aider la mère-patrie de ses deniers.

Une campagne de financement appelée « Marathon de la dignité » est en cours à Montréal, New York, Miami et Paris, phares de la diaspora du Pays du vaudou. Elle vise à appuyer les efforts prioritaires du nouveau gouvernement de Port-au-Prince, qui sont encore à l'état de projets : alphabétiser la population, reboiser le pays, lui donner des infrastructures sanitaires.

Les recettes dépassent aujourd'hui le million de dollars : une somme qui semble combler d'aise les organisateurs, mais qui reste largement symbolique pour un pays peuplé de cinq millions d'affamés.

À Montréal par exemple, 10 000 enveloppes de sollicitation ont été envoyées, ces dernières semaines, à la majorité des quelque 60 000 Haïtiens habitant au Québec.

« La réponse est impressionnante, a déclaré au DEVOIR M. Parnel Lavache, coordonnateur de la campagne québécoise. Même des gens pauvres d'ici nous envoient leur cinq ou leur dix dollars; des enfants nous écrivent des lettres pour dire leur admiration envers Titid », selon le nom familial du prêtre haïtien propulsé à la magistrature suprême en décembre dernier.

Au milieu de la semaine, le décompte à Montréal passait le cap des 100 000 \$. À New York on a atteint les 400 000 \$, à Miami 320 000 \$. Ce deux dernières villes comportent des communautés haïtiennes sensiblement plus importantes que la montréalaise.

Le « Dixième Département », comme on l'appelle en Haïti (qui compte neuf divisions administratives), n'est pas le seul à se mobiliser dans cette campagne. Cette dernière se déroule aussi au pays même, autour d'une fondation directement inspirée par le président, *Voyé Ayiti monté* (VOAM). Un million de gourdes (200 000 \$ au cours officiel) ont été amassées jusqu'à maintenant, « surtout dans les classes populaires et parmi les petits marchands, le secteur privé s'étant jusqu'à maintenant abstenu de contribuer », relate M. Lavache.

À Port-au-Prince, le journaliste Venel Remarais, directeur de l'Agence haïtienne de presse (AHP), est responsable de la campagne locale. Il a expliqué l'étonnante mobilisation populaire dans cette campagne, même chez les pauvres, par le fait que « les gens en ont ras le bol de la situation actuelle et veulent tout faire pour aider le gouvernement ».

Cette campagne, a expliqué M. Franklin Midy, professeur à l'UQAM et co-organisateur de la campagne montréalaise, deviendra une structure permanente d'appui de la diaspora au développement du pays. « L'objectif, précise-t-il, est de faire entrer en Haïti, d'une façon régulière, un million de dollars par mois. » M. Midy parle aussi d'investissements prochains en Haïti par les riches de la diaspora, « qui observent encore, pour l'instant, une attitude attendiste ».

Un million par mois, cela reste cependant bien modeste, voire symbolique au regard des besoins criants de ce pays, dont le budget annuel voisin des 200 millions \$ US et dont les fins de mois sont souvent comblées par des apports américains d'urgence (en pétrole notamment).

LE MONDE EN BREF

Trois soldats québécois soupçonnés de meurtre

LONDRES (PC) — Trois fantassins originaires du Québec sont détenus par la police militaire à la suite du meurtre d'un Canadien dans un pub d'Allemagne, a déclaré hier un porte-parole des Forces armées canadiennes à Lahr, le capitaine Yves Gagnéux. La victime, âgée de 18 ans, aurait été poignardée tard le samedi 27 avril, ou tôt le lendemain matin, dans un pub du centre-ville de Lahr, en Allemagne. Son identité n'a pas été révélée mais on sait qu'il s'agit du fils d'un militaire canadien en service à la base canadienne de Lahr. Les trois fantassins arrêtés sont membres du 1er bataillon du Royal 22e régiment stationné à Lahr. Aucune accusation n'a encore été portée contre eux. Ils resteront cependant en détention jusqu'à ce que l'enquête sur cette affaire, menée par la police militaire et germanique, soit complétée.

Obsèques de Richard Hatfield

FREDERICTON (PC) — La famille, les amis et les collègues de Richard Hatfield lui ont rendu hier un dernier hommage au cours d'un service religieux célébré en la cathédrale Christ Church, de Fredericton. Le sénateur et ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick est décédé à Ottawa vendredi dernier des suites d'un cancer au cerveau. Ses cendres ont été mises en terre mercredi dans sa ville natale de Hartland, au Nouveau-Brunswick. Les organisateurs de la cérémonie tenaient à célébrer la vie, plutôt qu'à pleurer la disparition de M. Hatfield. Aussi la nef de la vieille cathédrale anglicane a-t-elle retenti de la musique et des poèmes préférés du disparu. C'est Brian Mulroney qui a prononcé l'éloge funèbre.

Les «points bonis», des biens de l'État, dit le Conseil du Trésor aux fonctionnaires

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le Conseil du Trésor du Québec vient de rappeler à ses fonctionnaires que les points bonis accumulés lors de voyage en avion ou de séjour dans les hôtels demeurent la propriété de l'État et ne peuvent être utilisés à des fins personnelles.

Le Conseil du Trésor a émis une directive en ce sens le 19 mars dernier et l'a transmise à tous les sous-ministres et dirigeants d'organismes publics pour qu'ils en avisent leurs subalternes.

La directive, signée par la greffière du Conseil du Trésor Louise Roy signale que la Loi de la fonction publique interdit à un fonctionnaire « d'utiliser à son profit un bien de l'État ».

Or les points bonis accumulés lors de voyages appartiennent à l'État. « Puisque le gouvernement défraie le coût des déplacements des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions, les avantages ainsi obtenus sont la propriété de l'État », précise la directive du Conseil du Trésor.

« Les avantages doivent être appliqués à de futurs voyages effectués pour le compte du gouvernement », poursuit le document gouvernemental.

Dans son budget de jeudi, le ministre des Finances, Gérard-D. Levesque, avertissait que le gouvernement mettrait une restriction sur les voyages des fonctionnaires à l'étranger.

« Les voyages à l'extérieur du Québec seront limités à ceux qui sont absolument essentiels », disait le ministre Levesque, après qu'un certain laxisme eut été observé lors de l'étude

des crédits annuels des ministères le mois dernier.

Les comptes publics de la dernière année indiquent que pour 1990, le gouvernement a requis les services d'agences de voyage pour plus de 7 millions \$.

La valeur des points bonis dispensés par les compagnies aériennes peut être approximativement de 8 à 10 % de la valeur du billet, si on prend pour base de calcul le fait qu'un voyage à Paris sur les ailes d'Air Canada vaut 3000 points bonis et qu'il faut 35 000 points pour obtenir gratuitement un voyage vers la capitale française.

Sur cette base de calcul, le gouvernement pourrait économiser près d'un million de dollars par année s'il parvenait à récupérer les points bonis consentis par les compagnies aériennes et les hôtels à ses fonctionnaires et à les réutiliser aux fins de l'État.

Au niveau du gouvernement fédéral, le manuel de gestion du personnel stipule déjà que les fonctionnaires ne doivent pas utiliser à des fins personnelles les points bonis gagnés dans le cadre de leurs fonctions.

La directive du Conseil du Trésor ne s'adresse nommément qu'aux fonctionnaires. « La directive ne s'applique qu'à la clientèle couverte par le Conseil du Trésor, c'est-à-dire les personnes nommées et rémunérées en vertu de la Loi de la fonction publique », a indiqué la greffière Louise Roy.

Il était impossible de savoir hier si elle valait également pour les membres de l'Assemblée nationale ou du conseil des ministres, dont plusieurs se déplacent fréquemment à l'étranger aux frais des contribuables.

Dorénavant le conducteur en état d'ébriété paiera 300 \$ quand il récupérera son permis

Michel Venne
de notre bureau de Québec

LE MINISTRE des Transports, M. Sam Elkas, a annoncé hier une réforme de la tarification de l'assurance-automobile basée sur le dossier du conducteur de même qu'une baisse générale de la prime.

L'élément le plus spectaculaire de cette nouvelle politique, dont LE DEVOIR énonçait les grandes lignes en janvier dernier, concerne l'application d'une prime spéciale de 300 \$ imposée pour le recouvrement du permis de conduire aux conducteurs dont le permis a été révoqué par suite d'une infraction au Code criminel, notamment pour conduite en état d'ébriété. La prime s'élèvera à 350 \$ pour une deuxième infraction et à 400 \$ pour une troisième.

De façon générale, la nouvelle grille de tarifs sera modulée selon le nombre de points d'inaptitude inscrits au dossier du conducteur lors du renouvellement de son permis. Ainsi, les conducteurs les plus prudents verront la prime d'assurance diminuer de 5 \$ et les plus délinquants subiront une hausse considérable.

La nouvelle grille de tarification entrera en vigueur le 1er décembre 1992, soit dans 17 mois. Le ministre Elkas souhaite que ce délai permette aux conducteurs moins prudents dans le passé d'améliorer leur dossier de conduite d'ici là.

Tous les conducteurs de véhicules de promenade paient pour le moment le même montant d'assurance qui est perçu en deux tranches :

l'une de 99 \$ lors du renouvellement de l'immatriculation, et l'autre de 25 \$ lors du renouvellement du permis de conduire, une fois aux deux ans.

Le ministre a annoncé hier une baisse générale de la prime perçue au renouvellement de l'immatriculation, qui passera de 99 \$ à 85 \$ le 1er août prochain. La tarification concernant la seconde tranche de 25 \$ sera modulée selon le nombre de points d'inaptitude suivant la grille suivante : de 0 à 3 points, 20 \$ (une réduction de 5 \$ qui touche 90 % des quatre millions d'automobilistes); de 4 à 7 points, 45 \$; de 8 à 11 points, 82 \$; de 12 à 14 points, 138 \$; et 15 points et plus, 194 \$.

La nouvelle tarification imposée a été établie en fonction des risques que présentent les conducteurs imprudents et des coûts qu'ils occasionnent en indemnisation. Une étude actuarielle faite pour la Société d'assurance-automobile du Québec (SAAQ) montre qu'un conducteur dont le permis a été suspendu à la suite de l'accumulation de points d'inaptitude a 14 fois plus de chances de causer un accident qu'un autre dont le dossier est vierge.

Les automobilistes accumulent des points d'inaptitude à leur dossier surtout pour excès de vitesse (environ 70 % des cas). Viennent ensuite l'omission de respecter un arrêt ou d'attacher sa ceinture de sécurité.

La baisse générale de la prime (de 99 \$ à 85 \$) perçue lors du renouvellement de l'immatriculation est attribuable par ailleurs au fait que le Québec a connu en 1990 le meilleur

bilan routier de son histoire. Cette amélioration permettra à la SAAQ d'économiser 40 millions \$ en indemnisation qui sont en quelque sorte retournés aux automobilistes. La réduction des primes, en vigueur le 1er août, entraînera un manque à gagner de 37,4 millions \$ pour la SAAQ.

Cette réduction, qui n'affecte en rien les revenus de l'État, ne doit pas faire oublier cependant les hausses imposées l'an dernier et celles à venir dans le cadre de la réforme de la fiscalité municipale sur les droits d'immatriculation et les augmentations successives de la taxe sur l'essence annoncées jeudi soir dans le budget Levesque.

Les droits d'immatriculation ont augmenté de 55 \$ à 90 \$ l'an dernier et des hausses successives en portent le prix à 105 \$ en 1994 pour un véhicule de promenade. Le prix du permis de conduire est passé pour sa part de 11 \$ à 20 \$. Le gouvernement prévoit recueillir quelque 895 millions \$ sur cinq ans grâce à ces augmentations. Cet argent doit servir en principe à financer la restauration des routes.

Les augmentations de taxes sur l'essence, décrétées par le ministre des Finances jeudi, font par ailleurs des automobilistes québécois les plus taxés en Amérique du Nord, soutient le Club automobile dans un communiqué publié hier. Les taxes, fédérales et provinciales, représenteront au 1er janvier près de la moitié du prix à la pompe. Ce qui représente une somme de 638 \$ par année pour un conducteur qui consomme, en moyenne, 2000 litres d'essence.

Clark prend son bâton de pèlerin

FREDERICTON (PC) — Le nouveau ministre fédéral des Affaires constitutionnelles, M. Joe Clark, a commencé par la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, hier, sa tournée des 10 premiers ministres provinciaux.

Les discussions ont été plutôt générales, selon MM. Clark, Don Cameron et Frank McKenna, « mais nous avons convenu qu'il fallait trouver une solution constructive à la crise constitutionnelle », a souligné le premier ministre néo-brunswickois. « Ce pays, a-t-il ajouté, est trop merveilleux pour que nous le dilapi-

ions. » « Nous serons du côté du Canada jusqu'à la fin, a promis M. McKenna. M. Clark est une grande personnalité et le pays tout entier a beaucoup de respect pour lui. »

À Halifax, MM. Clark et Cameron se sont entendus pour que la Nouvelle-Écosse joue un rôle non partisan. Cette province, selon son premier ministre, « ne doit pas se trouver associée à des décisions dures et hâtives, dont il pourrait être difficile de reculer dans l'avenir ».

Le ministre fédéral, pour sa part, s'est dit encouragé par le fait « qu'un

plus grand nombre de Canadiens se soucient de l'avenir de notre pays et sont prêts à faire quelque chose pour l'améliorer ».

Au cours de ses rencontres avec les premiers ministres, M. Clark ne fait aucune proposition concrète. Il ne fait qu'expliquer la façon dont le gouvernement fédéral a l'intention de procéder dans cette affaire.

VOYAGES

Apprenez les règles du jeu en publicité



Le Conseil des normes de la publicité
4823, ouest, rue Sherbrooke
suite 130, Montréal, Qc
H3Z 1G7 (514) 931-8060

FRANCE

Locations en Provence et en Dordogne.

Révélez-vous de vacances sur la Côte d'Azur, à Avignon ou dans les campagnes provençales qu'aimaient Van Gogh et Cézanne? Ou bien dans la superbe vallée de la Dordogne, au cœur du Périgord, pays du foie gras et des truffes?

Que ce soit au printemps, en été ou en automne, vous pouvez aller vivre "à la française" dans l'une de ces magnifiques régions en y louant une villa, une maison de campagne ou un appartement. Location d'une semaine et plus.

VACANCES PROVENÇALES

Pour renseignements, écrire ou téléphoner à:
Vacances Provençales,
C.P. 313, Succursale Rosemont,
Montréal H1Y 3G7
Tél.: (514) 727-3305 après 6:00 heures

THAÏLANDE-MALAYSIE-SINGAPOUR

Voyage exceptionnel accompagné en français

22 jours, tout compris: avions, hôtels 1ère classe, presque tous les repas, visites, guides-accompagnateurs français, transferts, manutention des bagages, taxes et services. Possibilité de prolongation à Bali.

18 juillet au 8 août départ assuré 3 895.00 \$
non inclus: 12 repas et taxes d'aéroport (82 \$) par pers. occupation double.

Informations et brochure: **MONY TOURS**
5540 Côte-des-Neiges, Montréal H3T 1Y9 (514) 733-5396

LES MEILLEURES PUBLICITÉS DE L'ANNÉE



LES GAGNANTS

DU 32^e CONOURS

DE CRÉATION DU PUBLICITÉ-CLUB

DE MONTRÉAL

NUMÉRO RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC



EN VENTE DÈS LUNDI

UQAM

Le savoir universitaire, une valeur sûre!

Science politique

Maitrise en science politique
Doctorat en science politique

Pour l'étude des phénomènes politiques au Québec et dans le monde :

Analyse politique Relations internationales
Politique comparée Administration publique
(analyse des politiques publiques)

Renseignements : département de science politique, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3P8. Tél. : 987-4542

Université du Québec à Montréal



Professeur ou professeure en aménagement urbain

L'Institut d'urbanisme de la Faculté de l'aménagement est à la recherche d'une professeure ou d'un professeur régulier à demi-temps en aménagement urbain : urbanisme opérationnel (montage et réalisation d'opérations complexes), urbanisme de projet (conception spatiale et mécanismes de contrôle) et design urbain.

Fonctions

Enseignement aux 1^{er} et 2^e cycles; enseignement spécialisé, à la fois théorique et pratique; recherche et développement.

Exigences

Formation dans une discipline de l'espace (urbanisme, aménagement, architecture), doctorat dans un domaine pertinent ou maîtrise avec au moins 5 années d'expérience pertinente.

Traitement

Selon la convention collective.

Entrée en fonction

Le 1^{er} juillet 1991 ou le plus tôt possible après cette date. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 17 mai 1991 à :

M. Michel Gariépy, directeur
Institut d'urbanisme
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec), H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

MÉDECIN DEMANDÉ(E)

Nouvelle clinique médicale adjacente à une Pharmacie Jean Coutu, dans le centre-ville de Québec.

- Stationnement privé
- Construction récente

S'adresser à :
(418) 525-4981

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU

DEVOIR
842-9645



LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
fait appel de candidatures pour

UN (1) PROFESSEUR À LA FACULTÉ D'ÉDUCATION (voie secondaire)

Cours à offrir:
Méthodologie générale Didactique des arts langagiers
Microenseignement Supervision de stages

Qualifications:
Préférence accordée aux détenteurs de doctorats. On considérera aussi les candidats dont la formation reposera plutôt sur une expérience pertinente éprouvée.

Traitement:
Classification et salaire selon la convention collective.

Entrée en fonction:
Le 1^{er} septembre 1991

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae ainsi qu'un dossier complet comprenant les noms de trois répondants à :

Monsieur Roger Legal, doyen
Faculté d'éducation
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

Date limite pour la réception des demandes: le 15 mai 1991. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.

La forme masculine est employée à titre épique.

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) recherche

trois éditeurs scientifiques pour Paris et Montpellier.

Ils devront:

1— Éditer des publications scientifiques: suivi du comité de lecture, préparation des textes pour l'édition, suivi de la fabrication jusqu'à l'impression.

2— Rédiger et produire des documents de communication (plaquettes, lettres d'information, etc.).

Ils auront une expérience en édition scientifique, une formation de base en biologie et un très bon anglais écrit et parlé.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

CIRAD
a/s M. J.F. Giovannetti, Chef du SCIST
BP 5035 — 34032 Montpellier
Codex 1 — France

DIRECTEUR GÉNÉRAL ou DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'ORGANISME

Créé en 1946, l'ICÉA est un organisme sans but lucratif, voué à la démocratisation de l'éducation des adultes, qui se définit comme un carrefour, un lieu de recherche, de concertation et d'intervention. L'ICÉA a pour fonctionnement la gestion participative.

LE DÉFI

Sous la responsabilité du Conseil d'administration et du Comité exécutif et en conformité avec les orientations définies en assemblée générale, vous aurez, notamment, à :

- voir au développement et à la promotion de l'organisme;
- maintenir et développer les relations avec les membres et les partenaires;
- assurer la planification du financement et de la recherche de fonds;
- coordonner et encadrer l'équipe de travail;
- assumer la responsabilité du dossier international;
- assurer la gestion financière et appliquer la convention collective.

LES EXIGENCES

- expérience de trois (3) ans dans des fonctions équivalentes;
- formation universitaire ou l'équivalent;
- connaissance des problématiques en éducation des adultes, en communications et en éducation populaire;
- expérience en recherche de fonds;
- connaissance des réseaux institutionnels, syndicaux, communautaires et gouvernementaux;
- leadership et capacité de travailler en équipe.

L'ENTRÉE EN FONCTION: 12 août 1991.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 24 mai 1991, à l'adresse suivante:

ICÉA
Institut canadien d'éducation des adultes
506, rue Ste-Catherine Est, bureau 800
Montréal, Québec H2L 2C7



Association des Universités et Collèges du Canada / Association of Universities and Colleges of Canada

Directeur des Services de Renseignements

L'Association des Universités et Collèges du Canada est une association bénévole nationale qui groupe 89 établissements habilités à conférer des grades. Elle a pour mandat de favoriser et faire progresser les intérêts de l'enseignement supérieur.

Sous l'autorité du vice-président, Programmes et Relations internationales, le directeur des services de renseignements est chargé de mettre sur pied, gérer et coordonner les services de renseignements du secrétariat. Ces services comprennent la fourniture de renseignements à caractère juridique aux universités canadiennes, le centre de documentation du secrétariat et les procédés et matériaux au moyen desquels le secrétariat répond aux demandes de renseignements sur le système universitaire canadien.

Sa qualification doit comprendre un grade universitaire et une formation en droit; six années d'expérience à titre professionnel dans une université ou un organisme national du Canada; une connaissance approfondie du milieu universitaire canadien et des organismes fédéraux et provinciaux pertinents; des qualités manifestes d'administrateur et de chef de file dans la gestion de services de renseignements; l'expérience des questions juridiques qui touchent l'administration universitaire; une solide aptitude à la communication orale et écrite et la maîtrise des deux langues officielles.

L'AUCG offre un excellent programme d'avantages sociaux lequel comprend une généreuse banque de congés, un régime de retraite très intéressant et des régimes d'assurance-vie, invalidité, soins médicaux et dentaires. Le poste peut intéresser une personne qui gagne actuellement environ \$52,000.

Les candidats qualifiés devraient faire parvenir leur curriculum vitae à Antonia Micchia, Agent des ressources humaines, AUCG, 151, rue Slater, Ottawa (Ont.) K1P 5N1. La date limite pour la réception des candidatures est fixée au 13 mai 1991.

L'AUCG favorise l'égalité des chances en matière d'emploi.

La CDEST, Corporation de développement économique et communautaire dont les activités couvrent le secteur Est de Montréal recherche un/une:

Directeur/trice des Services aux entreprises

Tâches:

- planifie, coordonne et gère l'ensemble des services aux entreprises;
- travaille en concertation avec les secteurs économiques de l'Est de Montréal;
- gère les ressources humaines sous sa responsabilité;
- est responsable du club de parrains des entreprises;
- est responsable des communications dans son secteur d'activités;
- prépare des plans d'actions, des rapports;
- autres tâches pertinentes.

Exigences:

- diplôme de premier cycle préférablement en administration ou l'équivalent;
- minimum de 6 ans d'expérience pertinente;
- excellente connaissance du milieu des affaires;
- expérience en concertation;
- bonne connaissance du territoire de l'Est de Montréal.

Rémunération: À partir de 38 700 \$

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 24 mai 1991 au:



Corporation de développement de l'Est

Comité de Sélection CDEST
4435 de Rouen
Montréal, Québec
H1V 1H1



Vice-rectorat aux ressources humaines

COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL (Poste de cadre) Concours 91-02

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du Vice-recteur exécutif adjoint, le coordonnateur ou la coordonnatrice en santé et sécurité du travail a la responsabilité de planifier, d'organiser, de coordonner et d'évaluer l'ensemble des activités de l'Université Laval dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, tant du point de vue préventif que curatif.

Les responsabilités du coordonnateur ou de la coordonnatrice englobent la diffusion de l'information en matière de santé et sécurité, la planification et la coordination des campagnes de prévention, la vérification de la conformité des installations physiques et équipements avec les lois ou règlements en vigueur et la gestion des réclamations auprès de la CSST.

Le défi principal de la personne titulaire de ce poste consiste à amener tous les intervenants et toutes les intervenantes en santé et sécurité du travail à participer aux réalisations découlant d'orientations et d'objectifs communs.

QUALIFICATIONS REQUISES

- grade universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée;
- cinq années d'expérience pertinente;
- capacité éprouvée de concertation, d'animation et de gestion;
- expérience de conception et d'application de politiques.

SALAIRE

Le salaire sera établi selon l'expérience à l'intérieur d'une échelle salariale applicable aux postes cadres de même classement (61 627 \$ à 67 217 \$, en révision à compter du 1^{er} juin 1991).

INSCRIPTION AU CONCOURS

Les personnes intéressées à poser leur candidature à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de M. Marcel Bernard, secrétaire du comité de sélection, Vice-rectorat aux ressources humaines, bureau 5333, Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, Université Laval, Québec (Québec) G1K 7P4.

Les candidatures doivent être soumises au plus tard vendredi le 17 mai à 17 h. Chaque candidature sera traitée avec confidentialité.

N.B. : L'Université a un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes.

OUVERTURE DE POSTE DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES ADMINISTRATIFS

La Commission scolaire Provençal requiert les services d'un(e) directeur(trice) des services administratifs.

NATURE DE L'EMPLOI

Cet emploi comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes ayant trait à l'administration financière et au secrétariat général de la Commission scolaire.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

- Élaborer et veiller à l'application de politiques, de règles et de procédures de gestion financière.
- Élaborer et développer des systèmes comptables et financiers.
- Assumer la responsabilité de la préparation du budget et s'assurer de l'élaboration des systèmes, des méthodes et procédures de contrôle budgétaire et financier.
- S'assurer de l'élaboration, instaurer et mettre à jour des procédures de vérification interne.
- Assumer la responsabilité de la préparation des états financiers.
- S'assurer de la préparation de rapports financiers de toute nature.
- Assumer la responsabilité de l'exécution des opérations comptables et de la trésorerie.
- Assurer les services de secrétariat général de la Commission scolaire.
- Coordonner le processus électoral en regard des membres du Conseil des commissaires.
- Assurer l'enregistrement, la publication, la conservation, la certification des actes officiels de la Commission.
- Assumer toute autre responsabilité compatible à sa fonction que peut lui confier son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié notamment en:
 - sciences comptables
 - administration financière.
- Huit (8) années d'expérience pertinente. L'expérience dans le milieu scolaire sera préférée.
- Détenir une certification de C.A. ou C.G.A. sera un atout considéré.

RÉMUNÉRATION

Selon le Règlement sur les conditions d'emploi des administrateurs des Commissions scolaires du Ministère de l'Éducation, entre 49 883 \$ et 64 493 \$ (échelle de traitement 1990-1991).

ENDROIT DE TRAVAIL

Commission scolaire Provençal
Centre administratif
1730, avenue du Frère-André
Saint-Césaire

ENTRÉE EN FONCTION

Pour le mois de juin 1991.

Faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard LE 17 MAI 1991 A 16 h 00, à l'adresse suivante:

Commission scolaire Provençal
Madame Denise Renaud
Directrice générale
1730, avenue du Frère-André, C.P. 270
Saint-Césaire (Québec) JOL 1T0



SUITE À UNE DÉCISION D'IMPLANTATION D'UN NOUVEAU PROGRAMME DE MAJEURE EN MATHÉMATIQUES

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

FAIT APPEL DE CANDIDATURES POUR UN POSTE DE :
PROFESSEUR DES MATHÉMATIQUES

Exigences:
— Ph.D.
— Un doctorat de troisième cycle ou une maîtrise avec expérience dans l'enseignement/recherche seront considérés.

Cours à enseigner:
— Cours de premier cycle en mathématiques et mathématiques appliquées (recherche opérationnelle, équations différentielles, méthodes numériques...)

Rémunération et durée du contrat:
— Classification et salaire selon la convention collective.

Entrée en fonction:
— Le 1^{er} septembre 1991
Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, les candidats ou candidates intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 21 mai 1991 à :

M. André Fréchette
Doyen
Faculté des Arts et des Sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

L'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario, un hôpital moderne bilingue de soins tertiaires affilié à l'Université d'Ottawa recherche actuellement un

Directeur de la Recherche (h. ou f.) Service de Psychiatrie

Le Service de psychiatrie, regroupant douze pédopsychiatres, fournit des programmes pour les patients hospitalisés et externes, ainsi que des consultations-liaisons, pour les enfants de l'est de l'Ontario et de l'ouest du Québec. La prestation des services est assurée en collaboration avec des membres d'autres disciplines de la santé. La personne choisie devra promouvoir les efforts de recherche au Service de psychiatrie, en proposant comme modèle son propre rôle de chercheur, en aidant et en encourageant les initiatives de recherche des autres membres du Service et en y collaborant, en organisant l'infrastructure nécessaire à la recherche au sein du Service. Cette personne sera nommée au Service de psychologie ainsi qu'au Service de psychiatrie de l'HEEO. De plus, il existe des possibilités de nomination au Département de psychiatrie et à l'École de psychologie de l'Université d'Ottawa.

Le candidat retenu possèdera un doctorat en psychologie et sera autorisé ou admissible à l'autorisation dans la province de l'Ontario. De plus, on exige un minimum de cinq ans d'expérience du travail clinique et de la recherche, une expérience des projets de recherche financés et de la méthodologie biopsychosociale complète. La capacité à travailler en anglais est également exigée. Parmi les atouts, on compte la bonne aptitude à la communication et au leadership.

Nous vous offrons un salaire attractif et une gamme complète d'avantages sociaux. Veuillez envoyer votre curriculum vitae en toute confiance d'ici au 31 mai 1991 à la gérante du Personnel, 401, chemin Smyth, Ottawa (Ontario) K1H 8L1.

Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario
Children's Hospital of Eastern Ontario



L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

La crise entre la Croatie et la Serbie s'aggrave dramatiquement

Ruzicka Gavrilovic

de l'Agence France Presse

BELGRADE — La longue crise des relations entre la Croatie et la Serbie a abordé une phase d'aggravation dramatique, et le spectre d'une guerre civile plane de nouveau après les sanglants affrontements jeudi à Borovo Selo (Slavonie, est de Croatie) entre policiers croates et civils serbes.

La confusion quant au nombre des tués et blessés dans ces fusillades était toujours totale hier après-midi, les bilans émanant tous de sources croates parlant de 9, puis de 12 et enfin de 15 policiers croates tués et d'une vingtaine de civils blessés.

« C'est le début d'une guerre ouverte contre la Croatie », a déclaré le président de cette république yougoslave, M. Franjo Tudjman, dans un message à la télévisions de Za-

greb aux premières heures de la nuit de vendredi.

Il avait fait état à cette occasion de 9 policiers tués et de 3 autres portés disparus lors des affrontements de Borovo Selo.

Dans la journée de vendredi, les autorités de Vukovar, ville proche du lieu des incidents armés, avaient annoncé que 12 policiers croates et 3 civils avaient été tués.

Pour M. Tudjman, la journée de jeudi est « la plus tragique de la courte histoire du nouveau pouvoir démocratique croate ».

Les affrontements avaient éclaté lorsque des forces de police croates étaient venues à Borovo Selo, peuplé en majorité de Serbes, à la recherche de deux collègues enlevés la veille par des habitants alors qu'ils patrouillaient dans la région. L'arrivée de blindés de l'armée avait mis fin à la fusillade.

La rébellion des Serbes de Croatie (12 pour cent de la population) contre le nouveau pouvoir non-communiste de Zagreb est à l'origine de la nouvelle détérioration des relations serbo-croates.

Derrière leurs velléités séparatistes, les autorités croates voient le cerveau et le bras des autorités nationalistes de Serbie, sous la houlette de Slobodan Milosevic, qu'elles accusent de vouloir désintégrer la Croatie au profit d'une Grande-Serbie, fût-ce au prix d'une guerre civile.

Face à l'inquiétante escalade des incidents armés entre Serbes et Croates, M. Tudjman a annoncé hier que la Croatie demanderait à la Présidence collégiale de l'État et à l'armée yougoslave de se prononcer clairement sur la légitimité des autorités croates « démocratiquement élues aux élections libres de mai dernier ».

Lançant un appel au calme et à la raison à la population « croate et serbe » de Croatie, M. Tudjman a estimé que les « fauteurs de troubles » en Croatie sont des « professionnels infiltrés » de Serbie dans le but de « provoquer des incidents inter-ethniques ».

Le vice-président de la présidence collégiale, le Croate Stipe Mesic, qui doit prendre la succession du Serbe Borisav Jovic à la tête de la présidence le 15 mai, s'est déclaré vendredi convaincu que les sanglants incidents en Croatie ont été « provoqués » par des « individus venus de l'extérieur et liés aux milieux officiels de Serbie ».

Pour la première fois depuis que la crise des relations serbo-croates est entrée dans une phase aigue, les autorités serbes n'ont pas réagi aux dramatiques événements de jeudi. Par contre, une partie des médias

de Belgrade, généralement considérés comme inféodés au parti socialiste au pouvoir de Milosevic, parlaient hier de « terrorisme d'État » contre « le peuple serbe en Croatie ».

À la suite des dramatiques événements en Croatie, le chef de l'État, M. Borisav Jovic, a convoqué pour aujourd'hui une réunion extraordinaire de la présidence collégiale à laquelle devaient participer aussi le premier ministre Ante Markovic, le président de Croatie et le chef de l'état-major des forces armées.

Un des rares partis politiques non nationalistes, l'Association pour une initiative démocratique yougoslave, n'a pas hésité, lui non plus à parler de « terrorisme d'État » et de « terrorisme anti-État » en Croatie, proposant hier la création d'une commission parlementaire conjointe d'enquête sur les causes et conséquences des graves incidents inter-

ethniques.

Le parlement de Slovénie (nord-ouest) a exprimé hier sa « vive inquiétude » devant le danger de plus en plus réel d'une guerre civile en Yougoslavie.

Il a également accusé l'armée de prendre fait et cause « pour les actions terroristes » en Croatie, faisant allusion aux rebelles serbes qui s'opposent par les armes à l'installation de nouveaux postes de police croates sur les territoires qu'ils considèrent comme n'appartenant pas à la Croatie.

Le parlement slovène, cité par Tanjug, a appelé les autorités de Croatie, de Serbie et « en premier lieu » les organes fédéraux à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour arrêter « les stupides effusions de sang » et prévenir un conflit risquant de mettre la Yougoslavie à feu et à sang.

L'Irak évacue son armée de la zone occupée et se dit prête à négocier

BAGDAD (AFP) — Bagdad a annoncé officiellement hier la prochaine reprise des négociations avec les partis de la résistance kurde, tandis que les forces alliées poursuivent leur déploiement dans la nouvelle « zone de protection » des réfugiés kurdes qui couvre désormais plus de 5000 km² de territoire irakien le long de la frontière turque.

Pendant ce temps, des centaines de soldats irakiens, sous la surveillance rapprochée des hélicoptères des Royal Marines et de l'US Air Force, ont évacué hier le secteur d'Al Amadiyah, au nord de l'Irak, où les alliés ont étendu depuis jeudi leur zone de sécurité pour les Kurdes.

En l'espace de dix minutes, un corsepondant de l'AFP a pu compter 25 camions de gros gabarit et neuf autres plus petits remplis de militaires irakiens en tenue de camouflage verte, noire et brune.

Beaucoup en passant lui font des signes de la main et des V de la victoire.

« Ils sont ravis de partir », commente un sergent britannique, alors que le convoi de camions prend de la vitesse à la sortie d'Al Amadiyah, se dirigeant vers l'ouest, avant d'obliquer vers le sud hors de la zone de sécurité.

Les forces alliées ont étendu jeudi vers l'est la zone de sécurité de 70 km jusqu'au secteur d'Amadiyah. Vendredi, les hélicoptères alliés ont effectué des dizaines de vols jusqu'aux positions les plus avancées du dispositif, et des convois de camions y ont amené des renforts en hommes, de la nourriture et des munitions, empruntant la route montagneuse qui va vers l'est.

Les Alliés contrôlent désormais une bande horizontale d'environ 115 kilomètres de long et 50 kilomètres de large.

En tout état de cause, l'opération Provide Comfort ne pourra convaincre que lentement les 700 000 à 800 000 réfugiés kurdes de quitter leurs campements sur la frontière turque. Sur la route, on pouvait voir des villes et villages détruits lors du soulèvement kurde et de la répression de l'armée irakienne, en mars et avril. Certaines localités ont été quasiment rasées par les troupes de Bagdad.

Dans le village de Qaddish, tout a l'apparence d'avoir été saccagé depuis peu. Des rideaux de fer des magasins ont été forcés, les étals sont pillés et les vitres brisées. Des épaves de camions, d'autobus et de voitures encombrant la route, leurs vitres souvent éclatées par des impacts de balles.

La vie est quasiment absente. Les vergers et les champs dans les vallées redevenues verdoyantes après l'hiver sont vides.

Ici et là, on peut apercevoir des groupes de guérilleros, armés jusqu'aux dents de lance-grenades, de kalachnikov et de pistolets.

À Al Amadiyah, ville touristique perchée sur une butte, les troupes britanniques, installées dans l'école, prennent le soleil sur les terrasses. Sur le terrain de football, un caporal des Marines distribue des allume-feu chimiques aux habitants pour leur permettre de faire cuire leur nourriture.

« La plupart des troupes irakiennes sont parties ce matin », déclare le lieutenant Richard van der Horst, qui a la charge de la position la plus avancée de la zone de sécurité. « Mais quelques hommes de la police et de la sécurité sont encore dans le coin », ajoute-t-il, estimant leur nombre à une vingtaine.

Entre 300 et 400 habitants sont restés dans la ville, pour la plupart des membres de la minorité chrétienne, selon le lieutenant.

À quelques kilomètres de là, des soldats irakiens montent la garde devant le « palais d'hiver » du président Saddam Hussein, une sorte d'habitation mexicaine entourée d'un mur de Berlin.

Trois hommes en uniforme assis devant l'entrée du palais, lisant les journaux, salue le journaliste qui passe devant eux, tandis que d'autres soldats, portant le béret noir de la Garde Républicaine, le regardent d'un air maussade.

À l'horizon, on peut apercevoir le « palais d'été » de Saddam perché au sommet d'une crête à l'autre bout de la vallée.

L'ONU définit les moyens pour faire payer l'Irak

NATIONS UNIES (Reuter) — L'ONU a présenté hier les grandes lignes d'une série de mesures complexes devant lui permettre d'obliger l'Irak à verser des réparations de guerre.

À cette fin, les responsables onusiens envisagent notamment de confisquer une partie de l'or noir produit par les installations pétrolières irakiennes et de le revendre eux-mêmes.

Ce texte de 22 pages, qui devait être présenté en détail hier soir par le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, mais dont Reuter a pu obtenir une copie, ne précise pas le montant que les Nations unies entendent éventuellement prélever sur la production irakienne.

Conformément à la résolution adoptée le 3 avril par le Conseil de sécurité, le secrétaire général doit proposer d'abord un pourcentage maximum qui pourrait être prélevé par la communauté internationale sur chaque baril vendu par Bagdad.

Le seuil du prélevement, qui sera fixé par les pays membres du Conseil de sécurité, devra se situer à ce niveau ou en-dessous. Les États-Unis ont proposé une « dime » allant de 10 à 30 % du prix de vente.

L'ONU devrait également éprouver de grandes difficultés à fixer le montant exact des réparations à verser aux pays victimes de la guerre: le Koweït, avec ses centaines de puits de pétrole incendiés, ou encore l'Arabie saoudite, qui doit supporter le coût des opérations de nettoyage de la mer noire dans le Golfe.

Selon un rapport des Nations unies publié jeudi, le pillage et le sabotage par l'Irak des installations pétrolières koweïtiennes ont coûté à l'émirat

8,5 milliards \$. Le manque à gagner quotidien actuel se situe entre 40 et 120 millions \$.

Il est évident que la communauté internationale éprouvera de grandes difficultés à recouvrer les sommes dues et, à cet effet, une batterie de mesures de vérification va être mise en place.

Dans ce document, l'ONU envisage notamment de donner un mois à l'Irak pour verser les sommes dues selon un échéancier précis. Passé ce délai, les Nations unies se réservent le droit de saisir une partie de la production pétrolière pour la revendre au nom du Fonds de réparation.

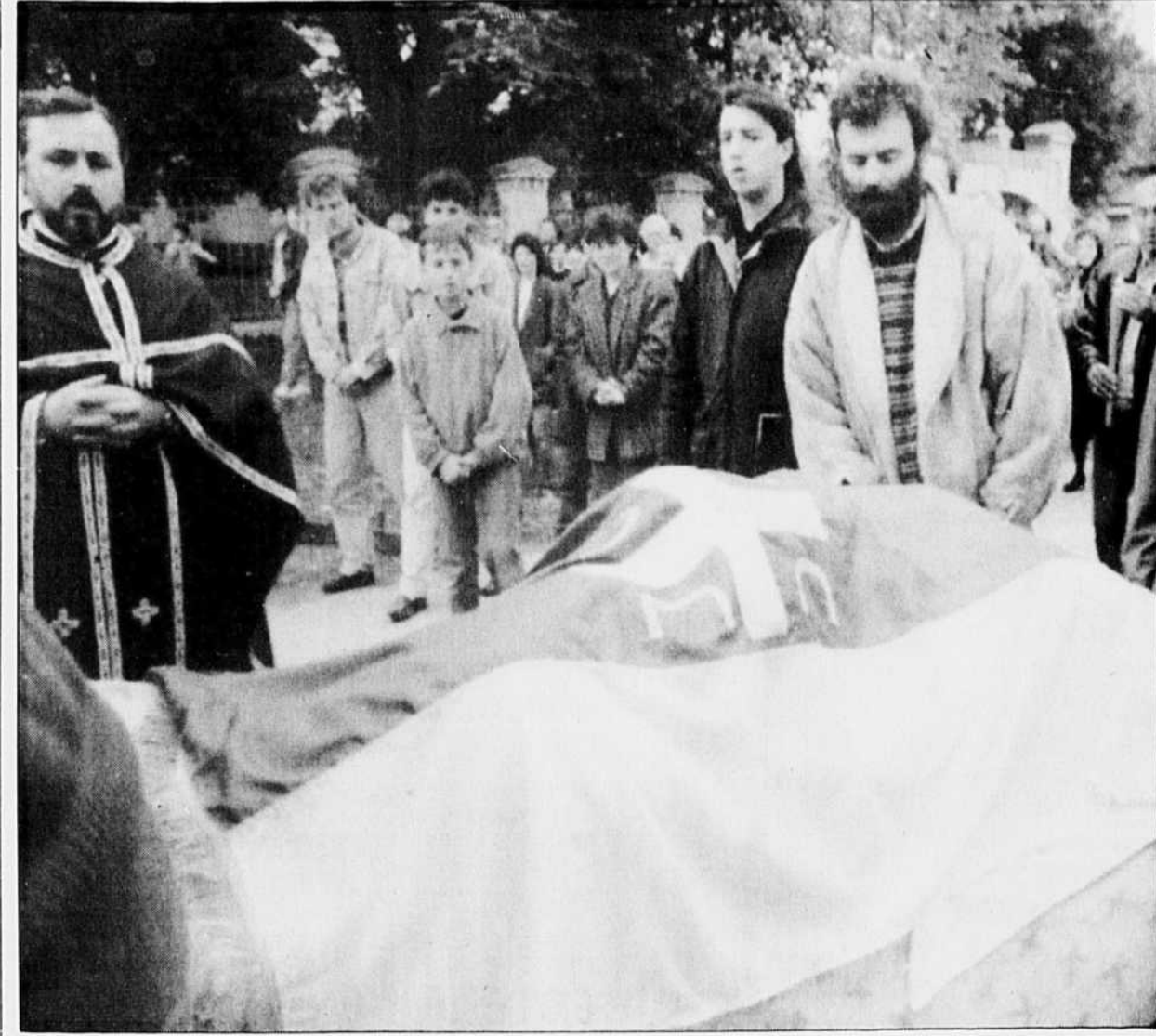
Autre possibilité: confier à un tiers, probablement un agent judiciaire, la gestion de tous les paiements des factures par les clients, à charge pour lui de répartir les sommes selon les modalités prévues.

Parmi les critères sélectionnés pour fixer le pourcentage prélevé sur les revenus pétroliers irakiens, l'ONU prendra en compte le fait que Bagdad, interdit désormais d'achats d'armes, consacrait une partie importante de ses dépenses à la défense.

L'Irak devra en outre disposer de suffisamment d'argent pour le service de sa dette extérieure, estimée à 80 milliards \$, et pour assurer la subsistance de sa population et reconstruire son économie.

Les avoirs irakiens gelés à l'étranger depuis le début de la crise du Golfe ne seront pas utilisés à titre de réparations.

Le Fonds de compensation, qui pourrait s'établir à Genève, sera géré par une commission onusienne composée d'un délégué de chacun des 15 pays membres du Conseil de sécurité.



Des Serbes transportent le corps d'un des leurs tués lors des affrontements avec les Croates qui ont fait au moins 12 morts du côté des forces de l'ordre, hier, à Borovo Selo. Le village est actuellement sous le contrôle de l'armée.

Le Liberia est à nouveau en déroute

d'après Reuter et AFP

FREETOWN — Le gouvernement provisoire libérien a démissionné, hier, à la demande du président intérimaire Amos Sawyer, afin d'apaiser les factions rebelles au Liberia, a annoncé hier l'agence libérienne LINA.

Selon LINA, cette décision fait suite aux propositions de M. Sawyer, offrant de partager le pouvoir avec les rebelles du Front national patriotique (NPFL) de Charles Taylor et du Front national patriotique indépendant (INPFL) de Prince Johnson.

Un commandant rebelle et plusieurs maquisards libériens ont été tués au cours de violents combats dans l'est de la Sierra Leone, a-t-on appris hier de source proche du ministère de la Défense.

Une fusillade a opposé pendant six heures des troupes de l'armée guinéenne et des forces de la Sierra Leone à des rebelles proches du Front national patriotique du Liberia (FNPL) de Charles Taylor infiltrés à Daru, à 230 km à l'est de la capitale Freetown, a-t-on précisé. Quatre soldats ont été blessés.

Des dizaines de milliers de réfugiés se sont lancés sur les routes de la Sierra Leone pour échapper à une invasion d'insurgés libériens qui menacent la sécurité de toute l'Afrique de l'Ouest.

La petite armée sierra-léonaise, qui dispose de moyens dérisoires, tente désespérément de contenir des insurgés qui écumant déjà une grande partie de la zone frontalière.

Ce conflit, en cours depuis moins de six semaines et dont la communauté internationale commence tout juste à prendre conscience, confirme le risque d'une extension de la guerre civile qui persiste au Liberia.

Une grande partie des 100 000 Libériens qui avaient trouvé refuge l'an dernier en Sierra Leone ont fui la région avec les organisations humanitaires après la première attaque frontalière du Front patriotique national du Liberia (FNPL), le 23 mars.

Selon des responsables de secours, des habitants et des Guinéens établis dans l'est du pays se sont joints à l'exode, à pied ou en s'entassant sur les véhicules disponibles.

Des voyageurs arrivés de la région ont dit que les rebelles exécutaient les villageois qui leur résistaient et tatouaient un scorpion - emblème du FNPL - sur le corps des jeunes gens.

Le gouvernement du président Joseph Momoh, du Sierra Leone a lancé un appel à l'aide étrangère mais n'a obtenu que peu de réactions jusqu'ici.

La Guinée, qui sait qu'elle serait la cible suivante du FNPL en cas de chute de la Sierra Leone, a envoyé

quelque 250 hommes à Daru, à 370 km à l'est de Freetown. Des habitants y ont signalé d'intenses attaques de rebelles.

Le Nigeria, puissance régionale qui a empêché le FNPL de Charles Taylor de s'emparer de Monrovia, a fourni fusils AK47 et munitions. Il a aussi envoyé mille hommes la semaine dernière, mais ils n'ont toujours pas quitté Freetown pour le front.

Les gouvernements occidentaux pensent que les armes de Charles Taylor proviennent de Libye et ont transité par le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Le chef rebelle menace depuis longtemps la Sierra Leone de représailles pour la punir de son appui à la force ouest-africaine de maintien de la paix à dominante nigérienne qui empêche le

FPNL de prendre Monrovia.

La Grande-Bretagne, puissance de tutelle de la Sierra Leone de 1787 à son indépendance, reste sourde aux demandes d'assistance militaire, de même que les États-Unis.

Les Sierra-Léonais tiennent rigueur à Londres de cette réticence, en rappelant qu'en 1982 le port de Freetown avait servi de base de ravitaillement à la force d'intervention navale britannique de la guerre des Malouines contre l'Argentine.

La Sierra Leone est l'un des trois seuls pays d'Afrique noire à avoir envoyé des troupes dans le Golfe après de la coalition anti-irakienne. « Mais on dirait que personne ne se souvient du passé. Deux compagnies de fusiliers-marins (britanniques) suffiraient à arrêter tout ça », dit un diplomate.

Chevardnadze ira à l'ONU

BONN (AFP) — L'ancien ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze n'exclut pas son éventuelle candidature au poste de secrétaire général des Nations unies, dans une interview à paraître demain dans l'hebdomadaire Bild am Sonntag.

Interrogé sur des rumeurs circulant à ce sujet à New York, M. Chevardnadze a répondu : « J'ai une très haute opinion du secrétaire général (Javier) Perez de Cuellar et je pense qu'il devrait continuer à exercer sa charge. Mais s'il y renonçait et qu'on me la propose, alors j'examinerai la question ».

Selon l'ex-chef de la diplomatie soviétique, le président Mikhaïl Gorbatchev ne dispose plus que de « trois ou quatre mois » pour sauver la démocratie en URSS. « Sinon les forces réactionnaires qui avaient été éli-

minées de l'ancien appareil reviendront de nouveau au pouvoir », avertit M. Chevardnadze.

L'ancien ministre a exprimé dans cette interview une nouvelle mise en garde contre la dictature en URSS qui menace, selon lui, tant M. Gorbatchev que M. Boris Eltsine, président de la Russie.

À une question sur l'identité d'un futur dictateur dans son pays, M. Chevardnadze a répondu : « Nous ne le connaissons pas encore. Mais qui connaissait Hitler en Allemagne avant qu'il parvienne au pouvoir porté par la vague de mécontentement populaire ? Un tel Hitler pourrait bien aussi arriver ici : un inconnu peut brusquement arriver sur la scène politique avec un programme d'ordre », a dit l'ancien ministre.

16 morts à Soweto

JOHANNESBURG (AFP) — Seize personnes au moins ont été tuées hier dans le ghetto noir de Soweto, près de Johannesburg, au cours d'affrontements entre factions noires rivales, selon un nouveau bilan communiqué par la police.

Cinq de ces victimes ont été retrouvées dans l'après-midi près d'un foyer de travailleurs du quartier de Dube, l'une des principales zones de violence depuis le 1er mai, a déclaré le porte-parole de la police, qui a indiqué hier soir que la situation était calme mais tendue dans le ghetto.

Le bilan de trois jours d'affrontements, qui ont opposé principalement militants du Congrès national

africain (ANC, nationaliste) et du Parti de la liberté Inkatha (conservateur à dominante zoulou) atteint 39 victimes, a encore indiqué la police.

Plus de 700 personnes ont été tuées depuis le début de l'année au cours d'affrontements dans les ghettos noirs sud-africains, soit une moyenne de cinq par jour.

La police a opéré hier une descente dans un foyer zoulou du quartier de Dobsonville, à Soweto, et a confisqué deux armes à feu, des explosifs et des armes blanches. Deux policiers ont été blessés par balles pendant cette opération.

John Major pique du nez aux « locales »

LONDRES (Reuter) — Le Parti conservateur du premier ministre britannique John Major a essuyé de graves revers aux élections locales de jeudi, ce qui rend improbable des élections législatives anticipées.

Ce scrutin est le premier test à l'échelle nationale de la popularité des Tories depuis que John Major a succédé à Margaret Thatcher à la tête du gouvernement en novembre dernier.

Le président du parti conservateur Chris Patten a reconnu vendredi que les résultats étaient « décevants » mais que John Major était loin d'être abattu par ces résultats.

« Ce que nous cherchions ce soir, c'était la confirmation que nous redressons la tête après nos terribles difficultés de l'année dernière », a souligné Chris Patten.

Après l'annonce des résultats dans la plupart des 369 conseils municipaux et conseils de district d'Angleterre Londres excepté — et du Pays de Galles, les conservateurs avaient



John Major

perdu près de 850 sièges et un nombre élevé de conseils.

Une redistribution des résultats établie par la BBC pour présenter un tableau à l'échelle nationale donne 37 % des voix au Parti travailliste, 36 % aux conservateurs 36 % et 21 % aux libéraux démocrates.

Si un tel résultat se répétait lors de législatives, le « Labour » deviendrait le parti le plus représenté à la Chambre des communes, avec 309 sièges sur 650, sans toutefois obtenir la majorité absolue.

Les conservateurs détiennent actuellement une majorité de près de cent sièges.

Le chef du Labour, Neil Kinnock, a déclaré que ce scrutin marquait « une grande avancée » de son parti et a réclamé des élections législatives anticipées.

Le Parti travailliste a notamment conquis la municipalité de Plymouth, bastion conservateur depuis un quart de siècle.

John Major doit convoquer les électeurs avant la fin de l'actuelle législature en juin 1992.

Le recul de son parti au scrutin de jeudi devrait, selon des experts politiques, l'inciter à retarder au moins de quelques mois l'organisation d'élections générales.

On n'exclut pas, dans les milieux politiques britanniques, qu'il décide d'en organiser dès le mois prochain.

Le leader des démocrates libéraux, Paddy Ashdown, a estimé que sa formation était « le vainqueur évident » du scrutin.

Un sondage d'opinion rendu public jeudi par la BBC crédite les conservateurs d'une avance de trois points sur l'opposition travailliste en cas d'élections anticipées. Les « Tories » sont crédités de 42 % des intentions de vote, contre 39 % au Labour et 14 % aux démocrates libéraux.

Le sondage de la BBC crédite par ailleurs John Major d'une cote de popularité nettement supérieure à celle de Neil Kinnock. Le premier ministre recueille 60 % de bonnes opinions, contre 37 % pour son rival du Labour.

Le premier ministre britannique, John Major, a jugé que les résultats obtenus par les conservateurs étaient « un peu décevants, mais tout à fait supportables ».

Ces résultats démontrent que le Parti travailliste ne serait pas en mesure de remporter les élections législatives, a-t-il souligné dans une brève intervention sur la chaîne de télévision Sky.

« Nous sommes sur un courant ascendant, quant à eux je pense qu'ils ont atteint leur point culminant », a-t-il ajouté.

ÉDITORIAL

La dérive social-démocrate

C'EST N'EST que dans les toutes dernières pages de son discours sur le budget, jeudi soir, que M. Gérard D. Levesque est entré dans le vif du sujet : comment sortir de l'impasse des finances publiques ; autrement dit, comment réduire les dépenses du gouvernement de manière à respecter la capacité de payer de la société québécoise.

Le reste est littérature... Le ministre des Finances s'est longuement étendu sur les moyens à mettre en oeuvre pour que le Québec profite à plein d'une reprise de la croissance, laquelle, selon sa boule de cristal, serait à la portée de la main. Pas grand-chose en vérité. Avec un luxe de précautions oratoires, il a également annoncé que le gouvernement, pour boucler ses prochaines fins d'exercice, devait simultanément alourdir les impôts et augmenter le déficit.

Tout le monde s'y attendait un peu. Et la conjoncture immédiate ne lui laissait guère le choix.

Ce n'est qu'ensuite qu'il a abordé, ou plutôt qu'il a effleuré, la vraie question : l'impasse dite structurelle, c'est-à-dire l'écart qui continue de se creuser entre les revenus et les dépenses budgétaires — ce qu'il a appelé le déséquilibre des opérations courantes. Il n'a pu que répéter qu'il fallait s'attaquer à ce problème, et qu'on s'y attaquerait... plus tard, avec le retour des vaches grasses.

Cet écart est attribuable à la dynamique des programmes gouvernementaux dont les coûts augmentent plus rapidement que la richesse collective. Le gouvernement fédéral a été le premier à tirer la sonnette d'alarme au milieu des années soixante-dix. Entre autres mesures, il s'est appliqué à contenir l'évolution des paiements de transfert aux provinces. Le signal était clair : il fallait ralentir la croissance des dépenses de programmes, y compris les programmes sociaux. On a appelé ça du peltage. La formule était commode, elle continue de l'être, elle permet aux provinces de reporter sur l'insensibilité et l'arrogance du grand frère l'odieuse de décisions devenues impératives.

Rétrospectivement, il est facile de constater que les gouvernements, à tous les niveaux, n'ont pas réussi à opérer les redressements qui s'imposaient. Les déficits ont continué de s'empiler les uns sur les autres, provoquant un endettement sans précédent. Le cycle infernal s'amorçait : coût du service de la dette, hausse des taux d'intérêts, emprunts pour financer les emprunts...

On s'y attaquerait donc, disait M. Michael Wilson dans son premier discours du budget à la suite de la victoire du Parti conservateur en 1984. Refrain que reprenait l'année suivante le ministre

québécois des Finances après le retour aux affaires du Parti libéral. Il ne s'agit pas de minimiser l'importance des mesures déjà prises en vue de l'assainissement des finances publiques au Québec. Leur impact était réel, mais combien fragile. Le château de cartes s'est écroulé au premier éternuement de la conjoncture.

C'est qu'en vérité, les vraies décisions tardent à venir. Certains diront qu'il faut — en catastrophe si nécessaire — pratiquer des coupes sombres et aveugles dans les dépenses de programmes, supprimer tout ce qu'on n'a plus les moyens de s'offrir. Une autre voie, partiellement illusoire, consiste à se délester des coûts de certains services, tels le transport en commun ou l'entretien des routes à vocation locale, comme c'est le

Le château de cartes s'est écroulé au premier éternuement de conjoncture

cas dans les propositions de transfert aux municipalités (plan Ryan) dont on mesure encore mal les conséquences politiques.

En fait, le problème est beaucoup plus profond. La solution ne peut se trouver dans une approche exclusive et comptable.

Ce qui est en cause, c'est la conception même que les gouvernements se font de leur rôle. Cette idée a pris naissance et a grandi au cours d'une période de croissance, forte et continue, qui devait s'étendre sur une bonne trentaine d'années. Tout était devenu possible. Les gouvernements n'avaient qu'à puiser à pleines mains dans les surplus d'une économie en expansion. Ils s'attribuaient le mérite de cette prospérité, et leurs commentants ne demandaient pas mieux que de le croire.

M. Levesque, avec ses allures débonnaires, est l'incarnation même de cette mentalité. L'image qu'il projette est celle du bon père de famille qui revient à la maison, les bras chargés de cadeaux, et qui prend un plaisir manifeste à les déballer devant ses enfants éblouis et reconnaissants. Il fallait le voir jeudi soir, le visage épanoui, l'oeil espiègle pointé sur ses amis d'en face, annonçant qu'il n'y aurait pas de hausse d'impôt sur le revenu des particuliers, qu'on ne toucherait à l'indexation du système fiscal et que l'allocation au troisième enfant passerait de 6000 à 7500 dollars. Pour le reste, M. Levesque n'a pas le

physique de l'emploi. L'austérité ne lui sied guère, encore qu'il soit politiquement commode que les mauvaises nouvelles soient portées par un messager aussi bon enfant à qui personne n'oserait prêter la moindre intention malveillante.

Ce paternalisme a son revers, qui a nom dépendance, irresponsabilité, infantilisation.

Pendant toutes ces années, la demande sociale s'est accrue. La population a joué le jeu du système, faisant valoir ses droits (ou ce qu'on lui présentait comme tel), exigeant toujours davantage, quitte à donner son vote au plus offrant. La spirale effrénée d'une surenchère inflationniste était en marche. Depuis quinze ans, rien n'y fait. Les gouvernements n'ont plus les moyens des attentes que, pourlant, ils continuent d'attiser. Il en résulte une tension de plus en plus insoutenable qui fait craindre que le dispositif de protection sociale n'en soit poussé jusqu'au point de rupture.

Il faut rien moins qu'un renversement de perspective. Cela ne pourra se faire sans une responsabilisation accrue d'une population aujourd'hui éclatée en mille et une clientèles.

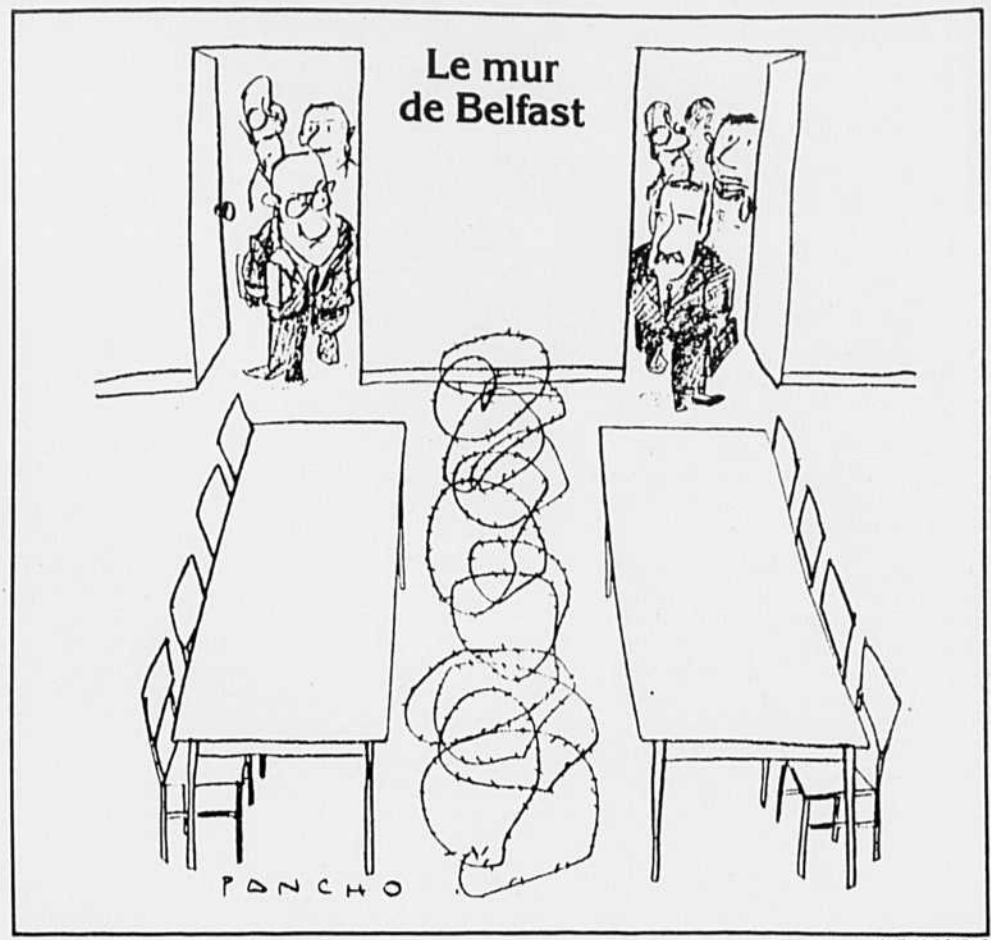
Plus facile à dire qu'à faire.

En ce sens, la réforme entreprise dans le secteur de la santé et des services sociaux comporte plusieurs aspects prometteurs. Que le ministre se concentre sur ses rôles de détermination des objectifs, d'élaboration des programmes, de répartition des ressources et d'évaluation des résultats, laissant aux collectivités régionales et locales la responsabilité de planifier, organiser et dispenser les services, voilà qui pourrait rendre possibles les gains d'efficacité qui font toujours défaut. C'est un des traits du modèle scandinave qui tient lieu de référence obligée.

Il faudra aller encore plus loin. Le ministre actuel, mettant au service de son grand dessein des dons remarquables de communication, a popularisé sa trilogie maintenant fameuse du citoyen consommateur, du citoyen décideur et du citoyen payeur. À ce tryptique il manque un volet : le citoyen coproducteur (l'élève s'éduquant, le malade soigné...), pour reprendre le mot de Michel Crozier. Car la valorisation d'un social sans contraintes, débarrassé de tout souci économique, écrit M. Crozier, a abouti à l'hypertrophie de la relation de consommation : l'ayant-droit cherche à tirer tout le parti possible du système, tandis que le contributeur n'a de cesse qu'il échappe à l'impôt.

Il y a là matière à réflexion pour tous les nostalgiques d'une pseudo-social-démocratie en pleine dérive.

JEAN FRANCOEUR



LE MONDE

Daniel Latouche

Tintin, Haddock et nous

TOUT LE MONDE se souvient de la campagne référendaire de 1980. On en parle encore comme si c'était hier, en oubliant précisément que c'était effectivement hier. Si un vote était tenu dans les prochains mois, l'électorat serait le même dans une proportion d'environ 75 %. Sur papier, les chiffres apparaissent prometteurs pour la cause d'un nouveau « oui ». Bon nombre de ceux qui nous ont quittés avaient voté « non » (cela leur apprendra !), une majorité des nouveaux électeurs sont sympathiques à l'option souveraineté et environ 20 % de l'ancien électorat fédéraliste donne tous les signes de vouloir changer d'orientation pour de bon.

Donc, les carottes sont cuites. On peut même les laisser sur le feu, le couvert sur la casserole. Au pire, elles vont demeurer suffisamment chaudes pour être mangeables. Au mieux, elles vont continuer à cuire dans leur jus. On peut donc passer au dessert. La souveraineté *al dente*.

Mais alors comment expliquer cette prémonition de malheur. D'où peut bien venir cette conviction que le ciel s'appête à nous tomber sur la tête, avec en prime la certitude que cette fois non plus le Vice-vizir ne succédera pas au Grand-vizir. Il y a un air de déjà vu qui ne trompe pas et il ne faut pas être très malin pour comprendre que Robert Bourassa nous prépare une manoeuvre comme lui seul en a le secret. Il suffit de lire la presse canadienne-anglaise pour constater jusqu'à quel point son image a changé depuis quelques semaines, en fait depuis son discours suite au Congrès libéral de mars et à l'adoption du Rapport Allaire. Plus de mauvaises blagues, plus d'insinuations sur le séparatiste caché et plus d'indignation suite à des demandes exorbitantes. On ne le prend peut-être pas au sérieux, mais au moins on est poli comme on ne l'a jamais été. On lui téléphone, on scrute ses propos et choisit même de leur exprimer une confiance respectueuse. C'est fou ce qu'un petit discours peut vous changer un homme, ou du moins l'image qu'on choisit de s'en donner.

AU QUÉBEC, on a pris ce discours avec un grain de sel ; toute la salière, devrions-nous dire. Nous avons l'habitude des chefs de parti qui sentent le besoin de se distancier publiquement des positions de leurs partisans mais qui, dans le fond, s'en réjouissent secrètement. Non pas uniquement parce qu'elles leur procurent une marge de manoeuvre supplémentaire, mais parce qu'eux-aussi en sont convaincus.

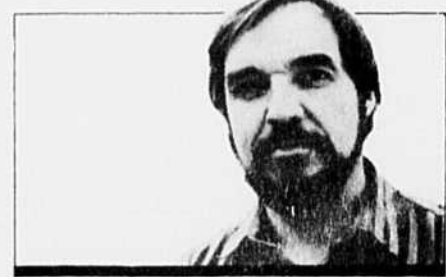
Au Canada anglais, ce genre de pratique n'est pas fréquent. Les partis politiques n'ont jamais vraiment voix au chapitre lorsqu'il s'agit des politiques gouvernementales et encore moins si le parti en question est au pouvoir. Il n'est donc pas surprenant qu'ils aient été impressionnés par la profession de foi fédéraliste de Robert Bourassa. Il faut dire aussi que rien ne leur faisait plus plaisir que de lire son discours avec des lunettes fédéralistes.

A VICTORIA comme à Halifax, on commence à voir dans Robert Bourassa un stratège qui ne demande pas mieux que de se présenter devant son électorat avec un Lac Meech Plus, à condition cependant que l'emballage soit suffisamment attrayant. Plus personne ne semble lui en vouloir pour le Rapport Allaire et pour la clause « nonobstant ».

Tout cela est maintenant mis sur

le compte du tribalisme politique québécois. Après tout, peut-on s'attendre à vraiment mieux de la part d'un gouvernement qui envoie la police et fait appel à l'armée plutôt que de discuter démocratiquement et en toute civilité de la propriété d'un terrain de golf avec un groupe d'autochtones.

Personne ne s'est objecté récemment lorsque le ministre Rémiillard a rappelé qu'il n'était pas question pour le Québec d'aller faire son petit numéro dans une quelconque assemblée constituante. On ne s'attendait pas à mieux de la part d'une province qui fait fi des droits individuels et où les chefs décident de tout.



Dans une sorte de curieux retour de l'Histoire, c'est Robert Bourassa qui maintenant profite de tous les stéréotypes qui ont cours quant au Québec. On lui reconnaît aujourd'hui le statut de sous-chef différent des autres. Sa seule qualité, c'est que dans une province aussi primitive, lui seul peut livrer la marchandise.

Plus personne ne prend au sérieux ses menaces d'une éventuelle démarche vers la souveraineté. « S'il avait eu à le faire, me confiait récemment un journaliste de Vancouver, il l'aurait déjà fait puisque les conditions ne seront jamais plus aussi favorables. Et Robert Bourassa n'est pas du genre à laisser passer une occasion stratégique ». On ne comprend pas toujours ce qu'il fait, mais cette incompréhension est mise sur le compte des différences culturelles. Comme pour Brian Mulroney, on lui prête les plus noirs secrets et une hypocrisie sans bornes.

On considère cependant que dans son cas, une telle attitude est normale et que la meilleure façon de négocier avec ce genre de leader tribal est de le prendre à son mot sur toute la ligne. Et surtout ne pas le contrarier dans ses propos parfois incendiaires. On ne sait jamais avec ce genre de petits-chefs. Il leur arrive de s'offusquer pour un rien. La meilleure stratégie est d'accepter d'entrer dans son jeu et de lui laisser l'impression qu'il est maître de la situation.

ON SE CROIRAIT dans Le Temple du Soleil alors que Tintin qui vient d'apprendre qu'une éclipse du Soleil est sur le point de se produire se garde bien d'en informer ses géoliers, pas plus d'ailleurs que ce pauvre Capitaine Haddock. Il ne lui reste plus alors qu'à demander d'être exécuté quelques instants avant l'éclipse et de laisser le ciel les délivrer. Même les lamas en furent impressionnés.

Malgré une passion pour le lait que ne lui aurait pas envié notre bon capitaine, il faut bien admettre que la ressemblance avec notre premier ministre n'est pas fortuite. Dans le reste du pays, on a donc choisi de ne pas tout lui dire, mais de lui préparer un théâtre où éventuellement il sera appelé à jouer le premier rôle. Et pendant ce temps, Milou, la Castafiore et les Dupont (d) assistent au spectacle sans se douter que c'est de leur histoire dont il s'agit. Probablement parce qu'ils savent qu'il y aura un prochain épisode.

LETTRES AU DEVOIR

La paille universelle et la poutre mohawk

L'INÉVITABLE DÉMOCRATISATION, clamait un éditorialiste du DEVOIR du 3 avril dernier, en parlant bien sûr des pays de l'Est. Pourtant, il n'est pas besoin de porter son regard si loin pour trouver matière à indignation sur les avatars de la démocratie politique...

Depuis la Révolution française, les esprits alertes brandissent bien haut l'universalité de la démocratie comme valeur politique (et même morale). L'élection des dirigeants au suffrage universel constituerait une ligne de démarcation absolue entre les régimes crapules et les systèmes politiques transparents, modernes, propres... C'est à ce critère impitoyable que l'oeil occidental jugera les Castro, les Marcos, les Duvalier ou les Céausescu.

Pourtant ! Lorsque nos Mohawks locaux se refusent avec véhémence à instaurer sur leurs réserves un système d'élections démocratiques, un système d'élection transparent, un système bien ordinaire comme en possède chaque petite municipalité du Québec, tout l'univers logique bascule et les arguments de certains fondent soudain comme par enchantement.

Voilà qu'on devrait abandonner tous nos critères habituels puisque, doit-on comprendre, la démocratie électorale est affaire de Blancs colonisateurs et impérialistes. Tiens donc ! Ce qu'on veut imposer à l'Emir du Koweït, aux Roumains, aux Sénégalais ou aux Chinois — tous peuples qui, eux aussi, ne sont jamais tombés étant petits dans les tréfonds de la démocratie et qui ont plein de coutumes ancestrales à ce chapitre — nos Mohawks devraient en être exemptés ; en parler frise l'indépendance raciste, le souhaiter serait un crime de domination basement coloniale...

Devrait-on alors s'étonner de la naïveté de la plupart des autres bandes amérindiennes du Québec qui, elles, pratiquent une honnête démocratie dans la désignation de leurs dirigeants ? Sont-elles dépourvues de ces subtiles traditions ancestrales qui retiennent un peuple de verser dans la démocratie impérialiste ? La désignation des dirigeants par une douzaine de mères de clans serait donc une coutume ancestrale transcendante, bien supérieure à la démocratie.

Se rend-on compte de l'ampleur des doubles critères de ces raisonnements que nous employons dès qu'il s'agit de juger les gestes mohawks ? L'énormité de notre sentiment de culpabilité à l'égard des Amérindiens — « nos sanglots de l'homme blanc » — conduit nos âmes bien pensantes à des dérapages de jugement à faire mourir de rire tous les Pinochet de la planète.

Est-il possible qu'on puisse du même souffle dénoncer les dictatures sud-américaines axées sur les clans militaires, ou les régimes africains basés sur le clan tribal mais que notre sens critique s'effiloche dès que, à quelques kilomètres de la Place Ville-Marie,

on nous brandit des coutumes ancestrales comme ultime justification à un fonctionnement politique qui est tout, sauf transparent... Le racisme absolu ne serait-il pas de brandir des critères complètement différents dès qu'il s'agit des Mohawks...

Michel Lemieux
Québec, 17 avril 1991

Boycotter et se plaindre

MONSIEUR Jean-Claude Rondeau, c'est avec stupeur que je vous entendais au journal télévisé d'une chaîne montréalaise, suggérer aux Québécois qui se butent à des commerçants incapables de leur servir dans la langue officielle de boycotter ces magasins, d'aller ailleurs pour reprendre vos mots.

Bien sûr, la Charte de la langue française a perdu beaucoup de mordant ces dernières années à cause de nombreux jugements de la Cour Suprême et du gouvernement en place à Québec.

Mais, à ce que je sache, cette loi prévoit toujours des mécanismes de plaintes offerts au public et des organismes de protection de la langue française pour rappeler aux contrevenants que la Charte n'est pas totalement morte à l'instar de la langue qu'elle protège.

Vous comprendrez que je sois étonné de votre suggestion alors que vous disposez de moyens légaux pour assurer le respect des dispositions de la Charte ou du moins de ce qui en reste.

Je sais bien que vous me répondez certes, que la protection de la langue officielle ne relève pas de l'Office mais plutôt de la Commission de protection de la langue française. Mais en ces temps où le ministre responsable se targue de la diminution des plaintes formulées en vertu de la loi, il me semble que la cohésion entre tous les organismes

appelés à intervenir en ce domaine serait importante pour ne pas dire essentielle.

Je souhaite en terminant que les Québécois soient plus vigilants que vous le suggérez et qu'en plus de boycotter ces endroits récalcitrants, ils prennent le temps de vous signaler l'incident pour qu'une enquête soit tenue et que des avertissements soient faits aux personnes concernées.

Christian G. Sirois
Montréal, 16 avril 1991

L'heure est venue

LA POLITIQUE canadienne a toujours favorisé les anglophones. Dès l'unification des deux Canadas en 1840, le Canada-Est (Québec) a dû payer la moitié de la dette du Canada-Ouest (Ontario) de plus de 6 millions de livres anglaises, soit six fois plus que la dette du Canada-Est.

Puis, il y a eu les conflits linguistiques dont les anglophones ont toujours tiré avantage. En 1890, le gouvernement manitobain, malgré la loi, impose l'anglais dans les écoles. Essayons d'imaginer ce qui arriverait si l'on imposait le français à des collèges tels LCC...

L'heure est maintenant venue de prendre « la » décision

Benjamin Calixte
Ste-Thérèse, 19 avril 1991

Une question de langue

MADAME Bissonnette, depuis quelques jours, la presse montréalaise semble s'étonner qu'on ne s'applique à bien parler français au Québec que durant une semaine.

Est-ce possible une Semaine du français en France ou une Semaine de l'anglais en Angleterre, vous demandez-vous.

Bien sûr que non. Pour la simple raison que ces deux pays ne sont pas partiellement de langue française ou de langue anglaise. Pas plus d'ailleurs que le Canada anglais — véritable pléonasme — aussi entièrement de langue anglaise que l'Angleterre ou l'Australie. Quand on organise une Semaine de la sécurité sur le bord des mers, c'est qu'on y craint la noyade.

Vous avez donc raison d'écrire qu'au Québec, c'est de l'intérieur que la langue fléchit. J'en veux pour preuve cette faute en première page du 26 février dernier où le responsable de titres et le journaliste Jocelyn Coulon écrivent de plain pied... *plein pied*. Et dans La Presse du 10 mars, cette phrase du journaliste Denis Lessard également en première page : « Mines déconfortées, tristesse et rage contenue, beaucoup d'anglophones ont sorti de la salle dès que la proposition du ministre Ryan ait été carrément battue ».

Je laisse aux lecteurs entièrement de langue française le soin de la corriger.

Robert G. Girardin
linguiste et écrivain
Montréal, 19 avril 1991

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directrice
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints
Jean Francoeur, Albert Juneau,
Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Jacques Chabot,
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS